Newsletter n°59 - 19 mai 2023

□□ Éditorial

Grand causou, petit faisou

Quand nous sommes enfants, certaines des paroles de nos ainés deviennent au fil des années comme des mantras. En psychologie, on parle d'introjections, processus par lequel des choses qui sont en dehors vont peu à peu être à l'intérieur de soi. Ces introjections sont l'héritage familial immatériel, celui qui forge notre rapport au monde, en adéquation avec les pensées entendues, ou en opposition. Un de mes anciens mentors m'avait ainsi dit un jour que s'il était toujours en retard, c'était pour satisfaire sa mère. Quand il était enfant, elle lui demandait sans cesse de se dépêcher, et petit à petit, il s'était forgé l'idée qu'il ne la satisfaisait jamais autant que s'il faisait les choses au dernier moment, ce qui le forçait à se dépêcher.

Si je le soupçonne de s'être moqué de moi, il n'en reste pas moins que, comme tous, ce que j'ai entendu dans mon enfance a participé à ma construction. Et s'il est bien une chose que j'entendais souvent dans ma famille, depuis mes grand-parents maternels jusqu'à mes parents, tous bretons, c'est le leitmotiv « *Grand causou, petit faisou*« . Ces quatre mots-là ont assurément façonné mon rapport au monde comme « *Il faut savoir se retrousser ses manches* » est à la base même de ma détestation des chemises à manches courtes. À l'heure où les choses vont si vite, il est bon d'observer que la transmission intergénérationnelle continue à faire son œuvre. On ne grandit jamais aussi bien qu'en apprenant de nos ainés, c'est l'essence même de l'humanité, un continuum qui fait honneur à l'expérience et à la connaissance.

Or, depuis quelques années, comme tant d'autres, je suis consterné par l'incroyable place donnée aux causous dans les

médias et sur les réseaux sociaux. Ceux-là n’ont pourtant pas (encore) fait grand-chose de leur vie. Ce sentiment est renforcé par une expérience de plus d’un quart de siècle auprès de très nombreux faisous (professionnels ou experts), qu’on entend trop peu causer. Conséquemment, parce que les convictions et les certitudes se fondent sur l’inexpérience, l’influence des premiers dans des décisions structurantes de notre pays conduit à de graves difficultés. Pourtant les seconds sont ceux, hommes et femmes, qui, sans le moindre doute possible, peuvent aider à guider, à condition qu’on leur accorde enfin la place qu’il est la leur.

Sébastien Tertrais

Aujourd’hui nous avons l’honneur de partager avec vous un échange passionnant avec Arnaud Montebourg, avocat, ancien ministre et désormais chef d’entreprise, qui nous présente son Podcast « Les Vrais Souverains«

Un entretien conduit par ***Sébastien Tertrais***

Arnaud Montebourg, avocat, ancien ministre et depuis 2018 entrepreneur, vient de produire un podcast nommé « Les Vrais Souverains », dont deux premiers épisodes sont déjà disponibles.

Dans le premier il retourne à la rencontre des anciens salariés d'Alstom à Belfort, entreprise rachetée par Général Electric en 2015 pour un montant de 13 milliards de dollars, dans le cadre de tractations révélatrices de la capacité de prédation de l'économie américaine et de l'importance de la loyauté des dirigeants des grandes entreprises françaises, dans le second il va à la rencontre de Horizom, un producteur de bambous, une plante magique qui pourrait contribuer à la séquestration du carbone et aux objectifs d'augmentation de la biomasse. Plus tôt en mars nous avions suivi avec beaucoup d'intérêt *la commission d'enquête parlementaire liée à la perte d'indépendance énergétique de la France* et l'audition de l'ancien ministre, dont nous avions d'ailleurs diffusé deux extraits percutants sur la notion de souveraineté. Nous avons naturellement pris attache auprès de ses collaborateurs afin de nous entretenir avec lui autour des enjeux de souveraineté. Nous avons le plaisir de vous partager ci-après l'entièreté de notre conversation, réjouissante et des plus motivantes.

ST : Après votre premier métier d'avocat, vous vous êtes engagé dans une carrière politique de haut rang, puis vous avez quitté votre mandat en 2015. Vous êtes désormais entrepreneur. C'était important pour vous d'entreprendre ?

AM : Oui, parce qu'il y a l'indépendance et la liberté qui sont liées à mon tempérament et à mon histoire. C'était un vieux rêve, que je voulais réaliser depuis que j'étais étudiant, que je n'ai pas pu réaliser avant parce qu'il fallait aller travailler. J'étais juriste, et finalement la meilleure profession qui correspondait à mon tempérament et à ma carte d'identité intellectuelle c'était avocat, pour

exercer en artisan solitaire. J'ai exercé ce métier pendant 7 ans, puis l'action politique m'a rattrapé. J'ai été élu à 34 ans et après je suis parti pour 20 ans, avec un parcours qui devait aller au bout, donc je suis allé au bout du parcours. Après, à 53 ans, je me suis dit que je devais pouvoir réaliser mes rêves.

ST : Vous avez quitté le projet de gouvernement avec Manuel Valls à la suite de désaccords sur plusieurs sujets, sont-ce eux qui vous ont motivé à « y aller » ?

AM : J'ai toujours été en désaccord avec les socialistes, mais dans l'exercice du pouvoir les désaccords ne sont plus théoriques, ils concernent la vie des gens, donc on a envie d'infléchir le cours de la force des choses, en se battant de l'intérieur, ce que j'ai fait. Mais j'ai compris au bout de nombreux combats perdus que c'est vain. À un moment j'ai su dans ma tête que j'avais déjà fait mes cartons. Pour un ministre de l'économie demander une inflexion majeure de la politique économique c'est quand même assez original. Tout cela a été maquillé derrière la fameuse cuvée du redressement, mais franchement la cuvée du redressement n'était rien à côté du réquisitoire que j'ai prononcé ce jour-là contre la politique économique que j'étais obligé d'appliquer, contre laquelle j'étais en désaccord. Lorsque je suis parti j'ai ressenti un grand soulagement.

ST : Cela vous a permis de sortir d'une situation de tension et de vous engager dans un combat pour lequel vous étiez prêt. Il est de notoriété publique que vous avez un certain attachement à la notion de vérité et qu'elle n'a pas été sans impact sur vos différents engagements.

AM : La politique a un rapport avec la vérité, vous ne pouvez pas traiter les problèmes si vous les déguisez, si vous mentez vous vous mentez à vous-même, vous ne traiterez pas le mal. C'est comme si un médecin faisait un mauvais diagnostic ou le dissimulait, et appliquait des placebos. Ça ne marche pas. Il

faut vraiment regarder la vérité et les problèmes en face pour pouvoir les traiter.
Cette relation à la vérité, qui existe chez Pierre Mendes France, et qui m'avait été bien transmise par mon père, jeune militant radical qui s'était engagé derrière cet homme d'Etat, m'a beaucoup marqué. Dans la « République Moderne », qui est un livre qui a mon âge, Mendes France consacre un passage entier à la question de la vérité comme outil de résolution des problèmes communs. Il est évident que ne pas faire trop de concessions sur la vérité est un point central pour qui veut agir pour son pays. On peut faire de la politique pour d'autres motifs que celui de soutenir son pays, mais moi c'était ce que je cherchais. Le reste ne m'intéressait finalement qu'assez peu, l'essentiel était là.

ST : Un des cadres de la DREETS[1] me disait récemment qu'un homme politique ne parlait jamais aussi bien que lorsqu'il n'avait plus de mandat.

AM : Il est vrai que lorsque nous relisions certains interviews mes attachés de presse me disaient parfois qu'il fallait revoir certains passages, en affirmant que ça ne passerait pas. Je refusais, je ne pouvais pas faire trop de concessions. La manière de les dire pouvait être un peu corrigée, sur la forme il pouvait être fait des choses, mais quand il s'agissait des contenus je ne préférai ne pas trop transiger. J'ai par exemple défendu la filière nucléaire, après Fukushima, dans un gouvernement de coalition avec les écologistes, j'ai lutté contre la bêtise des critères maastrichtiens de Bruxelles, j'ai dit aux dirigeants du CAC 40 qui trahissaient la France qu'ils se comportaient comme des flibustiers, j'ai soutenu le Made in France contre les ricanements de la classe dirigeante, mais ça n'est pas grave, il en reste quelque chose aujourd'hui.

ST : Vous venez de publier deux premiers épisode de

votre Podcast « Les Vrais Souverains [2]», et après leur écoute je constate quelque chose de très marquant. Dans le premier, par exemple, vous êtes retourné voir les anciens de Belfort sur le site de General Electric, qui a racheté Alstom en 2015. Il s'agit de syndicalistes qui se sont mis à agir. Ils sont passés d'une logique de contestation et d'une grande déception à celui de l'action. Pensez-vous qu'il y a ici quelque chose à jouer ?

AM : C'est le sens à donner à nos vies. Bien sûr qu'on peut être contre quelque chose dans un monde qu'on n'aime pas, le mieux pour résoudre cette conflictualité dans le monde actuel, c'est de construire l'alternative, montrer qu'elle est viable, pour nous-mêmes, pour ceux qui nous regardent, nos enfants et même tous ceux qui se demandent si un autre monde est possible. Oui, on peut le construire. À chaque fois qu'on montre une alternative, on fait la démonstration que c'est possible. C'est la résolution de la tension. Ces syndicalistes sont devenus entrepreneurs, ils ont eu raison de protester, ils ont raison de construire. Dans toute vie on a des périodes de refus, on peut être à la fois Antigone et ces princes, ces rois de micro-royaumes dans lesquels nous pouvons imposer notre forme de gouvernement, le gouvernement de nos vies. Et des millions de gouvernement de nos vies, tous différents, peuvent ensemble constituer le gouvernement d'un pays.

ST : À condition sans doute d'aider, de soutenir, de fédérer et de tisser des liens entre tous.

AM : C'est l'idée de ce podcast, qui promeut des gens ordinaires qui font des choses extraordinaires. Les honorer et les remercier me paraît indispensable.

ST : Lors de la très remarquée et utile commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France

vous avez parlé de souveraineté et de loyauté, en montrant votre attachement à ces valeurs. En quoi ont-elles à ce point du sens ?

AM : La France, c'est un pays qui a ce désir éperdu de vivre libre et indépendant. C'est d'ailleurs son histoire, c'est pour cette raison qu'elle s'est affranchie des monarques. La souveraineté est une conquête de la Révolution Française, c'est la liberté de choisir. Dans l'histoire et la géographie de la France, la liberté est une base dont nous sommes les inventeurs. C'est un mot qui n'existe pas dans certaines civilisations, comme en Chine par exemple. Ce mot a été inventé par l'Occident, et au cœur de l'Occident il y a la France, qui joue un grand rôle dans le monde. Cela fait partie de notre histoire. Donc évidemment la perte de souveraineté conduit à ce que vous soyez dans la main des autres, d'abord sur le plan économique.

Comme l'ecrivait Adam Smith « On tient un pays soit par l'épée soit par la dette ». Face à l'épée nous avons fait face, il reste à traiter la dette. Qui sont nos créanciers et comment nous tiennent-ils ? Cette question, c'est la question fondamentale pour notre pays. Est-ce que nous avons le droit, dans la mondialisation, d'avoir un modèle social tel que nous l'avons imaginé, généreux ? Est-ce que nous avons le droit d'avoir un modèle environnemental différent, avant-gardiste ? Peut-être pas ? Peut-être qu'on ne le peut pas ? En tous cas cette souveraineté-là, elle se défend, elle se construit, c'est un ouvrage d'art, qui mute avec le temps et les siècles. Alors évidemment, dans ce cadre-là, pour construite cette liberté, on a besoin d'unité. On a besoin de concilier les contraires. Et donc pour ça la loyauté est nécessaire. Vous ne pouvez pas mettre d'accord des gens qui ne sont pas d'accord sans loyauté, c'est à dire d'accord sur l'intérêt national. Vous ne pouvez pas faire cohabiter des gens qui sont structurellement dans des situations de s'affronter, les faire coopérer, sans cette loyauté. C'est le même sujet en fait, la liberté s'accompagne de loyauté.

ST : On assiste depuis quelques années aux soubresauts d'un pays qui se construit beaucoup contre. Le premier épisode de votre podcast montre l'écart important entre l'impression que les français seraient beaucoup contre, contre les réformes, contre les projets, contre le fait d'agir, et le fait que beaucoup de gens sont actifs et au service de projets utiles, avec des objectifs précis, riche de sens. Pensez-vous qu'il y a une prise de conscience suffisante pour aujourd'hui inverser la tendance et aller collectivement un plus de l'avant ?

AM : Il y a beaucoup de gens, parmi les protestataires, qui sont eux-mêmes des entreprenants. Ils entreprennent beaucoup dans leur vie, dans les associations, dans leur métier. Il n'y a pas d'un côté ceux qui protestent et de l'autre ceux qui font, parce qu'en fait on est contre quelque chose et on est obligé d'être pour autre chose. C'est invivable d'être toujours contre, parce qu'on se détruit. Et de la même manière c'est impossible d'être toujours pour, parce que là il y a un mensonge. C'est une répartition que chacun a en soi, différente bien sûr les uns des autres. Parfois c'est 50/50, parfois c'est 5/95, 70/30, on ne sait pas. Dans chaque être humain il existe une âme bâtisseuse, comme finalement dans l'abeille, il y a l'instinct de construction. Et puisque l'être humain est un individu social, il aime coopérer avec autrui. Et que fait-on de mieux, à plusieurs, que d'essayer de faire ciller, ou de donner un coup d'épaule à l'histoire ? Le rôle des masses, autrefois théorisé par le léninisme, c'est aussi la construction par des communautés de projets qui dépassent l'individu, qui lui permettent de se réaliser. En France il existe de nombreux entreprenants, et dans la grande catégorie des entreprenants vous avez des entrepreneurs, ceux qui montent des entreprises, et ceux qui participent à la vie de ces entreprises, c'est-à-dire des millions et des millions de gens qui tous les jours construisent un outil commun. Donc je ne ferai pas la partition entre ceux qui disent non et ceux qui disent oui.

ST : Nous sommes dans une pleine phase de réindustrialisation, et aujourd'hui se tient le sommet « Chose France[3] ». Que pensez-vous de l'arrivée de capitaux étrangers en France pour notre réindustrialisation ?

AM : D'abord qui pourrait déplorer qu'il y ait des milliards qui viennent s'investir en France ? On ne peut que s'en réjouir. Mais je voudrais dire qu'il s'agit ici d'un symptôme de notre faiblesse. D'abord parce que nous avons 156 milliards de déficit annuel de commerce extérieur, c'est-à-dire que 156 milliards sortent chaque année du pays. Comme on ne produit plus ce qu'on consomme, qu'on produit beaucoup moins que ce qu'on consomme, on achète à l'extérieur, donc on a besoin qu'il y a des flux dans le sens contraire, c'est-à-dire qu'il y ait de l'argent qui rentre pour équilibrer nos impérities économiques.

Nous sommes un pays de plus en plus détenu par nos créanciers, c'est-à-dire nos investisseurs, lesquels viennent faire leur shopping dans nos entreprises, comme nous l'observons depuis maintenant quinze ans, et qui choisissent la France pour y investir. C'est un peu le côté reluisant de notre faiblesse. Et vous avez le côté beaucoup plus sombre, qui fait qu'aujourd'hui le monde entier vient acheter la France en pièces détachées parce qu'ils savent qu'on a besoin d'argent. Au fond tout ces éléments marquent une perte de contrôle de notre économie. Et un état d'urgence absolu face à notre affaissement économique.

ST : Que faudrait-il faire, ou engager, pour que la situation change ?

AM : Il faut se remettre rudement au travail, c'est le sens de la réindustrialisation. Ce n'est pas un slogan, ça ne peut même pas être un politique d'Etat, encore moins une politique d'attraction d'investissements étrangers, il faudrait qu'on soit capable de relocaliser sur le sol national entre 50 et 70

milliards de chiffre d'affaires. Voilà, vous connaissez le tarif. C'est un travail de Titan que même Jupiter ne peut réaliser seul. C'est une mobilisation nationale, une appropriation par tous les secteurs de la société, c'est-à-dire qu'il faut réformer le système bancaire, qui ne finance pas l'économie réelle. Il faut remobiliser l'épargne qui est gaspillée et qui part à l'étranger. Ça veut dire qu'il faut débureaucratiser les règles et les contraintes qui pèsent sur les entreprises, ça veut dire qu'il faut remobiliser la nation autour d'une seule cause, une grande cause nationale, qui s'appelle se remettre à produire en France. Parce que sinon on n'y arrivera pas, et nous nous appauvrirons cruellement.

ST : On a besoin d'acteurs industriels, mais nombre des décisions importantes à ce « produire en France » dépendent des acteurs politiques. Vous en avez été un de premier rang, vous êtes aujourd'hui un acteur économique, à titre privé. Avez-vous l'intention de jouer encore un rôle politique pour aider à accompagner ces changements ?

AM : Non, j'ai déjà beaucoup donné. Je considère que j'ai fait ce que je pouvais, dans le sens que j'espérais, avec des résultats qui sont contrastés. Je ne peux maintenant m'intéresser au pays qu'au travers de mes entreprises et des combats économiques qui sont les miens. C'est déjà pas si mal.

ST : Vous le savez maintenant de l'intérieur, toutes les entreprises se trouvent confrontées à des contraintes ou des lourdeurs administratives qui ne cessent de se complexifier. Que faudrait-il faire pour ne pas les fragiliser plus encore ?

AM : Je pense qu'il faut d'abord atrophier le système normatif qui vient de l'administration, qui est dépolitisée puisqu'il n'y a pas de contrôle politique sur l'administration en France, elle est en roue libre. C'est le grand problème de notre pays. Si je résume, dans un pays qui a inventé la

liberté, quand même, on se retrouve dans une situation entre Kafka et Sacha Guitry, ou Alphonse Allais, qui consiste à découvrir que tout ce qui n'est pas autorisé deviendrait interdit, alors que normalement tout ce qui n'est pas interdit est de droit libre, et donc maintenant plus personne ne fait rien car se croit obligé de demander l'autorisation. Cette grave perversion du système juridique fait qu'il va falloir très rapidement imaginer une manière de se débarrasser d'une quantité considérable de règlementations qui ne sont pas seulement inutiles, mais aussi liberticides. Elle empêchent la société de prendre confiance en elle. Pour moi il faut faire confiance aux acteurs, sinon une société qui organise la défiance, qui imagine le délit derrière n'importe quelle pratique, c'est une société qui se meurt et se dévitalise. Pour ce travail de débureaucratisation il faudrait qu'il y ait au vice-premier ministre qui ne fasse que ça, pendant cinq ans. Il conviendrait de le rendre numéro deux du gouvernement, avec autorité sur tous les autres. Je pense qu'on pourrait y arriver franchement ainsi.

ST : Pouvez-vous nous en dire plus sur la maladie qu'avaient plusieurs de vos anciens collaborateurs, la bruxellose ?

AM : (Rires) Ma grand-mère dans le Morvan se plaignait du fait que ses lapins avait la myxomatose. Lorsque mes collaborateurs revenaient de Bruxelles et qu'ils me disaient qu'on ne pouvait pas faire telle ou telle chose, que la Commission Européenne n'autorisait pas telle ou telle autre chose, je leur ai répondu un jour « *Vous, il faut vous soigner d'urgence, vous avez la bruxellose. Vous êtes contaminés par une maladie qui est celle de la croyance que Bruxelles va décider à notre place.* »

ST : Aujourd'hui vous êtes associé dans dix entreprises, dans l'industrie et l'agriculture, deux piliers de notre pays. Que pensez-vous du fait qu'ils

soient attaqués par des activistes et des militants qui, ne connaissent pas grand-chose, sont pourtant très sûrs d'eux et n'hésitent pas à conduire des actions qui fragilisent ces activités ?

AM : Les écologistes de la punition -et non de la construction- sont les conservateurs de la mondialisation actuelle, parce que le principal obstacle à l'écologie est que le lieu de production est très éloigné du lieu de consommation, il n'y a pas de lien entre le producteur et le consommateur. La première des écologies est celle qui produit sur place ce dont on a besoin. C'est la politique souverainiste. Il s'agit de réconcilier les circuits courts, par seulement dans l'alimentation mais dans tous les domaines. Faire coïncider les besoins des producteurs avec celui des consommateurs. Les écologistes qui empêchent la production sur place sont des révolutionnaires du statu quo, et les pires conservateurs de la mondialisation libérale. Finalement ils ne veulent pas qu'on extrait des mines des matériaux de la transition écologique, donc ils préfèrent faire de l'écologie sans en voir les conséquences. Ils ne veulent pas que l'agriculture, telle qu'elle est, fonctionne à un prix accessible, alors ils la rendent impraticable sur le sol national et leurs actions conduisent à l'importation. Ils empêchent tout investissement dont ils croient qu'ils porteraient atteinte à leurs principes alors qu'en vérité il sont des moyens de recréer des capacités de production sur place. On voit bien que cette écologie-là est l'écologie du statu quo, celle qui fait reculer le monde, alors qu'on a besoin de faire grandement progresser l'écologie.

Par ailleurs je regrette une chose, qu'il n'y ait pas de débat sur tous les sujets techniques et scientifiques, parce que la science est totalement instrumentalisée et manipulée. J'ai cherché des médias qui traitent les problèmes et les dossiers sur le fond, mais il n'y en a pas dans les grands médias. Nous avons un soucis de débat public. Je ne suis pas contre qu'on débatte des bassines, et on va découvrir que 70% des bassines

sont indispensables, et que peut-être 30% d'entre elles sont indésirables.

ST : Dans les deux premiers épisodes de votre podcast chacun partage son expertise, tous les aspects d'un sujet sont abordés, politiques, techniques, scientifiques, emploi, … Il répond donc à ce que vous attendiez.

AM : J'ai voulu donner la parole à des gens extraordinaires qui n'ont aucune chance d'être entendus dans le système médiatique actuel. C'est une espèce de contre-société de faiseurs, ou plutôt de faiseux, des gens qui travaillent, qui construisent, selon des principes et des valeurs qui sont parfaitement identifiables, et qui concrétisent des projets. Évidemment cela suppose de croiser tous les domaines, écologie, sciences économiques, sociétal, les besoins de la société, les choix politiques, ce sont des démonstrateurs qu'il est possible de faire des tas de choses dans notre pays qui est peuplé de gens formidables, c'est tout ce que j'aime.

ST : Vous dites faiseux plus que faiseurs ?

AM : Oui, parce que faiseur c'est négatif. Le faiseux c'est celui qui fait, car dans mon pays natal on disait : « il y a les faiseux et les diseux ».

ST : Et alors, Monsieur Montebourg, qui sont donc les Vrais Souverains ?

AM : Les Vrais Souverains, ce sont ceux qu'on n'entend pas, mais qui font beaucoup pour reconstruire la France. C'est une société qui est liée par des liens invisibles, des liens de solidarité et d'entraide, composée de gens qui ne se connaissent pas. J'ai décidé qu'ils se donnent la main dans un lieu où ils pourront se découvrir les uns les autres. C'est ma contribution au débat public, une mise en valeur de nos efforts extraordinaires.

[1] Direction régionale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités

[2] Arnaud Montebourg part à la rencontre des Vrais Souverains, ceux qui se lèvent pour construire une France libre et souveraine, indépendante car elle prend son destin entre ses mains.

[3] Sommet instauré par le président Emmanuel Macron qui vise à présenter et expliquer aux grandes entreprises internationales les réformes menées pour favoriser l’activité économique de notre territoire. https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/choose-france

---

□□ Mezze de tweets

> □ *"La France n'est plus propriétaire d'elle-même !" Jean-Marc Daniel, @bfmbusiness, 15/05/23 #ChooseFrance pic.twitter.com/MFNgKaUqal*
>
> *— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 15, 2023*

> *@SouveraineTech est maintenant hébergé en @regionbretagne chez @icodia et nous en sommes FIERS ! Retenez bien ce nom, vous allez en entendre parler ! Et, oui, ça a du sens pour nous d'être hébergés et si bien accompagnés à Rennes plutôt qu'à Roubaix. MERCI Émeric et Raphaël ! □ pic.twitter.com/9JF2XgRvC2*
>
> *— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 18, 2023*

#HP désactive à distance les imprimantes qui utilisent des cartouches rivales.https://t.co/XSHkZJQxMv

— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 17, 2023

Peut-on se mettre d'accord une bonne fois pour toutes sur le fait qu'attirer l'investissement des grands groupes étrangers sur notre sol, ça n'est PAS réindustrialiser notre pays ? https://t.co/1sh4cGEhPi

— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 14, 2023

"Le département américain de la Défense abandonne l'un de ses plus anciens programmes de cybersécurité protégeant son vaste réseau informatique mondial, et le remplace par des outils #Microsoft, malgré l'opposition interne et les critiques des experts."https://t.co/NT8XBBCnbw

— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 18, 2023

Dans un article publié par The Conversation, @AdrienTallent, doctorant en philosophie politique et éthique, s'intéresse à l'impact des algorithmes sur notre système politique et au risque d'instauration d'une nouvelle société du contrôle.https://t.co/k62zMmVLCT

— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 18, 2023

#Microsoft s’offre le droit de polluer en achetant des millions de crédits carbone.https://t.co/i5bckUxE5d

— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 17, 2023

De l’urgence à réhabiliter la "souveraineté" ! https://t.co/k3YJ67ZO1E

— Souveraine Tech (@SouveraineTech) May 17, 2023

Après le #DA, le #DSA, le #DMA, le #MICA ou encore l'#AIA, le président de @Whaller, @faure_t appelle solennellement @ThierryBreton à l'édiction d'un #DFA : un "Digital Fighting Act" ! https://t.co/ROtea7FX6P

— Whaller (@whaller_fr) May 17, 2023

Hors spectre

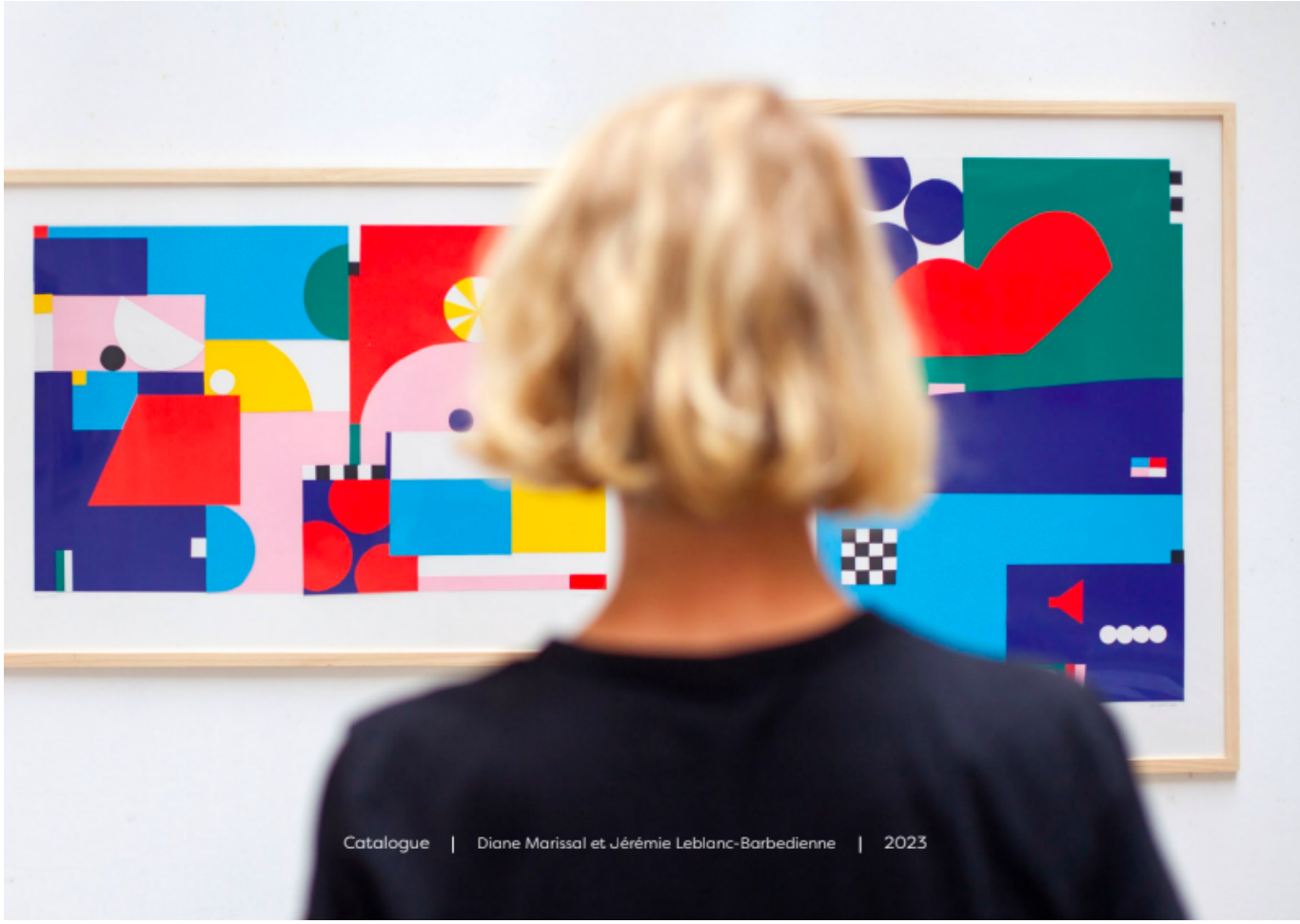

Studio Les Canailles

“Être bon représente une aventure autrement violente et osée que de faire le tour du monde à la voile.”
G.K. Chesterton

Les femmes de pouvoir sont

des hommes comme les autres

Yasmine Douadi est fondatrice et CEO de RISKINTEL et Risk Summit.

1/ Quelle étymologie du mot risque a-t-elle votre faveur ? L'italien « risco » issu du latin « resecum » (« ce qui coupe », puis « rocher escarpé, écueil ») ou l'arabe □□□, « rizq » (« don fortuit ») ? Un mezze des deux peut-être ?

J'en reviendrais plutôt aux cindyniques du grec κίνδυνος / kíndunos, danger, pour « sciences du danger », qui sont consacrées à l'étude et à la prévention des risques. Au risque d'être terre à terre, le risque est avant tout un danger que l'on tente de prévoir, d'éviter, ou dont on veut limiter l'impact quand il se réalise. Derrière cette approche, il y a d'une part le facteur technique, par exemple en cybersécurité l'ensemble des moyens techniques (EDR, antivirus etc.) qui permettent de contrer la menace. Mais il y a d'autre part l'approche humaine, qui peut comporter une approche psychologique, sociologique, géopolitique, en intelligence économique par exemple. En ce sens, la cyber threat intelligence a une grande composante humaine et requiert des analystes pluridisciplinaires.

2/ L'hostilité est une dimension propre à l'Humanité. Mais nous vivons peut-être une sophistication de la menace, avec l'avènement du « tout cyber ». Les mécanismes de protection ou de repli sur de petites communautés plus sûres vous apparaît-il comme un réflexe assez sain ou comme l'expression d'une peur contre laquelle nous devons lutter sans cesse ?

Pour faire une analogie avec le Léviathan de Hobbes, qui a été écrit dans un contexte de guerre civile, lorsque le danger frappe à la porte de chacun, les humains ont plutôt tendance à

s’en remettre à une autorité forte et englobante pour résoudre la situation. Le repli sur de petits groupes est en réalité une solution en désespoir de cause, en d’autres termes un pis-aller. Pour ceux qui connaissent la série américaine The Walking Dead, qui est une allégorie de l’état de nature, c’est le débat entre le petit groupe de Rick et Negan, nouveau Léviathan, être collectif extrêmement coercitif, dans un monde en délitement. Derrière ces constructions, la peur peut être un moteur, contre lequel il ne faut pas lutter mais plutôt remettre à sa place. Celui qui n’écoute pas ses peurs est un fou. L’homme courageux est au contraire à l’écoute de ses peurs et tente de les dépasser. La science du risque demande dès lors du courage et une action collective. **Le changement majeur de notre époque est l’évolution rapide et la nature protéiforme de la menace, qui requiert une coopération entre les acteurs privés, mais aussi entre États, plutôt que la constitution d’un nouveau Léviathan planétaire selon moi.** L’avenir est dans la coopération entre les différentes intelligences plutôt que dans une uniformisation des techniques de défense.

3) Que vous inspire l’idée selon laquelle il y a fort à parier que, demain, la moitié de l’économie mondiale sera dévolue à la « cyber-protection » de l’autre ?

La part de la « cyber-protection » de l’autre est amenée à suivre la digitalisation du monde. Plus là digitalisation progresse, plus la nécessité de sécuriser les SI se répand. En clair c’est un phénomène naturel dont le moteur est primordialement la digitalisation.

Dès lors, j’observe trois tendances possibles fortes.

Premièrement, la digitalisation croissante des économies et modes de vies dans les pays en développement, notamment l’Afrique. Ce phénomène, qui arrive à son paroxysme en occident, créera des opportunités et défis majeurs en termes de cybersécurité. Les acteurs de la « cyber-protection »

pourront utiliser les acquis de ce qui se fait en occident pour pénétrer les marchés émergents. Ils le font déjà d'ailleurs.

Deuxièmement, le métaverse, qui est perçu comme un nouveau continent par certains géants de la Tech. J'évoque cette tendance pour l'écarter car ce concept me parait ontologiquement dépassé. Pour faire une analogie, le métaverse est un terrain vague non constructible. Or les êtres humains se rassemblent autour d'intérêts ou de passions communes. Ce peut être un jeu sportif, un jeu vidéo, une fête, une projection cinématographique etc. Le vide n'attire personne, or le métaverse n'est que la promesse d'un vide digital dont les humains ne pourraient même pas s'approprier la matrice (le code) pour le modifier à loisir, mais où ils devraient tout acheter. C'est donc un projet bassement commercial représentant une régression anthropologique majeure. L'évolution ne nous y pas préparé, et je ne crois pas qu'elle nous y mènera. Les méta-verses existent aujourd'hui déjà, par exemple sous la forme de forums, de Discords, ou de jeux-vidéos comme MineCraft, Fortnite, League of Legend, Destiny etc. D'ailleurs, comme dans le vrai monde, les humains s'y rassemblent par communautés et sous communautés.

En dernier lieu, il y a la digitalisation du corps humain. C'est à la fois inquiétant et plein de possibilités. On pense tous au projet d'Elon Musk de connexion neuronale entre l'homme et la machine. Lorsque l'humain sera devenu une machine comme une autre, alors la question de la cyber-protection de l'autre se posera sous un angle totalement prométhéen. La culture cyberpunk a anticipé ce monde depuis longtemps, mais peut-être aurons nous la chance (ou malchance) de le voir advenir pour nous ou nos enfants.

4/ Diriez-vous que l'on a enterré un peu vite les veilles nations, et le cas échéant, pour quelles

raisons ?

L'expression « vieilles nations » est selon moi un pléonasme. Pour reprendre l'analyse braudélienne, une nation se construit sur des générations par strates successives. **Il n'est pas de jeune nation.** On pourrait m'opposer le « contre-exemple » américain, mais en réalité, c'est le substrat et l'héritage européen qui a permis aux pères fondateurs de recréer un ensemble national sur une terre nouvelle. A cela s'ajoute une théorie raciale de la nation héritée des approches allemande et anglaise (l'Amérique WASP), qui a d'abord défini l'américain comme blanc, en opposition aux esclaves noirs et aux indigènes amérindiens. L'Amérique multiculturelle tente d'amender cet héritage mais on voit qu'elle a du mal et que cette société reste traversée par des fractures raciales et non culturelles. En clair, cette « jeune » nation porte en elle l'héritage millénaire de peuples européens.

Les nations existent et quand on veut enterrer le vieux modèle de l'État Nation, on parle avant tout de l'Etat Nation occidental. C'est un discours politique et performatif et non une analyse politique sérieuse. Le but pourrait être de dépasser ce modèle pour créer de nouveaux ensembles régionaux, comme l'Union Européenne ou une fusion-absorption Amérique-Europe. **Derrière ce discours du dépassement des nations, il y a donc un projet politique qui a ses justifications théoriques, et dont il faut avoir conscience.** Cela dit, le Brexit et la montée des « populismes » sont des illustrations de ce que les nations peuvent être tenaces.

5/ Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous le risque d'une avarie numérique planétaire ? Et comment imaginez-vous les moyens d'y faire face ?

On peut repenser au bug de Fastly, une entreprise au rôle stratégique, dont la panne avait emporté des milliers de sites. Cette expérience souligne à quel point une petite erreur peut entraîner des conséquences à grande échelle. Cela dit, je ne crois pas à une avarie numérique planétaire qui

viendrait d’une panne. Le net n’est pas décorrélé de la réalité. Il s’agit d’une infrastructure, comme une autre. Dès lors, le risque principal est plutôt celui d’une conflagration planétaire entre grandes puissances qui viendrait mettre à mal l’unité numérique planétaire en détruisant partiellement cette infrastructure ou en la partitionnant.

D’ailleurs, les nets russes, chinois et américains ne sont pas les mêmes. Le monde est certes interconnecté, mais une volonté politique guerrière pourrait très rapidement mettre fin à ce paradigme.

Le risque majeur est donc lié à un risque de guerre tout simplement. Par exemple, dans le contexte de la guerre en Ukraine, North Stream 2 a été détruit, coupant ainsi un peu plus la Russie de l’Europe. De même, le pont de Crimée a été atteint par les services Ukrainiens. **En clair, une guerre détruit les infrastructures et réveille des fractures que l’on n’imaginait pas forcément.** Du jour au lendemain, les Allemands de l’Est et de l’Ouest ont été divisés arbitrairement. Le même phénomène pourrait arriver dans le numérique.

6/ Quand on entend le terme « numérique », on pense nécessairement à la Gouvernance par les Nombres du Professeur Alain Supiot. La résilience, dans un monde régi par le calcul, est-ce que cela consiste à fonder, enfin, sur l’Homme et sa capacité à discerner ?

L’homme est fainéant par nature. Mais il est obligé de travailler pour survivre. C’est toute la métaphore du Jardin d’Eden, l’homme fainéant, chassé du jardin doit désormais travailler pour survivre. L’intelligence humaine est le corollaire de cette fainéantise. Comment en faire le plus possible avec le moins de moyen possible ? Tel est le pari des ingénieux, des ambitieux et de la société scientifique. Dès lors, la gouvernance par les nombres que critique Supiot me parait être un phénomène inévitable. La pénétration du calcul dans toutes les sphères de la vie nous la rend en réalité plus

facile. L’enjeu sera pour l’homme d’être capable de discerner, avant qu’une IA toute puissante ne soit capable de le faire pour lui et mieux que lui.

7/ Que dit selon vous la montée en puissance des femmes dans les sphères du pouvoir, particulièrement s’agissant de leur rapport à la notion de risque ?

Les femmes de pouvoir sont des hommes comme les autres.

D’ailleurs, l’Angleterre de Thatcher et l’Allemagne de Merkel montrent que rien ne change vraiment quand des femmes arrivent à des postes de pouvoir. Pour autant, j’apporterai un bémol à votre question. En effet, cette montée en puissance n’existe pas selon moi. La plupart des lieux de décision et de pouvoir demeurent encore masculins. Christine Lagarde avait déclaré que si les traders étaient des femmes, la crise des subprimes n’aurait pas eu lieu. Elle faisait référence à la prétendue aversion au risque plus prégnante chez les femmes. Ce point de vue a peu de sens et met de côté une approche structuraliste qui me semble plus juste : ce sont les structures qui décident des hommes (ou femmes) qui vont les occuper. En clair, une femme ne pourra être trader que si justement elle possède la faible aversion au risque que demande cette profession. Une femme ne pourra obtenir un poste de pouvoir que si elle se coule dans le moule de la structure de pouvoir en question. Je vous renvoie à l’exemple de Blythe Masters, qui, bien que femme, a marqué le monde de la finance par l’invention de produits financiers aux conséquences financières et planétaires catastrophiques.

En clair, il ne faut rien attendre de la parité dans les structures de pouvoir en termes de changements sociaux. Car ce sont les structures qui décident et non les individus.

A titre personnel, je souhaite que chacun puisse réaliser son potentiel et je crois en la nécessité de la méritocratie. Il est donc essentiel pour moi que les femmes ne soient pas freinées uniquement parce qu’elles seraient des femmes. C’est

un discours libéral assez basique de type « égalité des chances », mais c’est la condition d’une société harmonieuse. Il faut donc se concentrer sur les solutions concrètes qui permettront cette égalité des chances. Les simples discours de dénonciation ont en réalité un impact plus que limité sur le réel.

8/ A quelle avancée technologique renonceriez-vous par souci d’intégrité corporelle ? Seriez-vous prête par exemple à incorporer un moyen de paiement sous-cutané ?

Elon Musk veut nous rendre plus intelligents en nous implantant des puces dans le cerveau. D’autres aimeraient tracer nos moindres faits et gestes via une monnaie numérique. A moins que ce soit l’inverse. En réalité, je ne crois qu’en la technologie que l’individu maîtrise. Si votre outil est contrôlé par un tiers, alors ce tiers vous contrôle vous. C’est bien simple. Je pose la question autrement : **seriez-vous d’accord pour déléguer le contrôle de vos fonctions corporelles à un autre être humain ? Imaginons que vous deviez entrer un login pour avoir accès au sommeil et au monde des rêves sur un Cloud. Est-ce ok ?**

Cette question en apparence ubuesque se posera très bientôt de manière concrète au vu des dernières avancées technologiques.

9/ Comment comprenez-vous la notion de vérité dans un pays qui l’a décrétée « relative » il y a deux siècles et qui part aujourd’hui à la chasse aux « fausses » informations ?

Malheureusement, la vérité n’existe que dans les Evangiles, en tous les cas selon Jésus Christ.

Dans une société donnée, il y a des discours parfois alternatifs, parfois concurrents qui s’affrontent pour avoir le monopole de LA vérité. D’ailleurs, dans le concret, la vérité est le corollaire de la pureté. Or la recherche de la pureté conduit rarement à des rapports apaisés entre êtres

humains. Derrière le spectre des Fake News, il y a en fait la crainte des pouvoirs publics de voir se propager des discours qui nuisent à la paix sociale et à un certain consensus démocratique. **Cela dit, si le consensus existe, je me questionne sur la nécessité de la démocratie, qui est justement censée permettre l'expression des dissensus.**

Le risque d'ingérences étrangères est quant à lui bien réel.

En clair, rien de nouveau sous le soleil, Fake News, est le nouveau nom d'un terme désormais désuet : « Propagande ».

Il faudra donc trouver un équilibre entre la chasse aux Fake News et la censure. Seul un système véritablement démocratique pourra y arriver mais ce n'est pas une mince affaire, notamment lorsqu'on constate qu'1/6 des jeunes Français est convaincu que la Terre est plate.

10/ Pouvez-vous nommer une musique, un tableau, une sculpture, un endroit sur terre, une personne, un mot ou une phrase qui ne cessent de vous bouleverser ?

La « Nuit étoilée » de Van Gogh, ou comment le chaos artistique représente un univers cosmique pourtant réglé comme une horloge.

Claude Revel, esprit critique et décence commune

Claude Revel est présidente du GIE FRANCE SPORT EXPERTISE, Directrice du think tank SKEMA PUBLIKA, Administratrice CLASQUIN, Présidente Information & Strategies. Ce portrait a été publié le 25 mars 2022.

Pour connaître la remarquable trajectoire de Claude Revel, il suffit de consulter le Who's Who. Mais comme l'écrit un jour Simone Weil, *« ce que je sais de vous m'empêche de vous connaître »*. Il nous fallait donc rencontrer Claude Revel en ne sachant d'elle rien ou presque.

C'est dans les salons feutrés du Cercle de l'Union interalliée que nous reçoit, comme chez elle, Claude Revel, veste en velours moiré chic et col roulé, afin de se dévoiler un peu, même si la pudeur et l'humilité semblent assez vite l'en distraire.

Claude Revel est née d'un creuset de cultures. Sur ses quatre grands-parents, trois avaient quitté leur patrie maternelle. Deux grands-parents italiens, et un grand-père Algérien, berbère pour être exact. C'est à Nice qu'ils se sont tous rencontrés. Mais c'est à Conakry qu'est née Claude et c'est à Dakar qu'elle a passé ses dix premières années, comme une marque de prédestination pour l'horizon international. Nous l'écoutons attentivement évoquer ses origines modestes, dans l'atmosphère cossue du Cercle. Son papa a commencé dans la vie comme mécanicien, sa maman, secrétaire de direction. Tous deux nourrissaient beaucoup d'intérêt pour l'actualité internationale et lisaient abondamment. Très tôt, ils lui communiquèrent cette soif précieuse de culture et de connaissance. Mais le plus beau cadeau que Claude Revel reçut sans doute de ses parents fut une grande indépendance intellectuelle, solidement fondée sur un esprit critique. Ce à quoi il convient d'ajouter, à la place de notre invitée, un certain goût de l'effort qui a structuré son ascension sociale. *« Je suis un pur produit de la méritocratie »* confirme t-elle, avec, dans le regard et dans la voix, quelque chose du devoir accompli.

Les études qu'elle entreprit la firent rapidement entrer de plain pied dans un milieu bourgeois, dont elle adopta vite les codes sans jamais rien abandonner de sa liberté de pensée.

Science Po d'abord, des études de droit des affaires à Nice et Assas, puis elle intègre l'ENA en 1980, sans trop savoir à quoi cela la destine. Tous ses homologues ou presque entendaient depuis l'âge de 4 ans *« tu seras inspecteur des finances »*. Claude Revel ne savait pas du tout ce que c'était en entrant dans l'école. Sans doute était-elle cependant déjà animée de ce mélange assez romantique de souci du bien commun, de disposition à la prise d'initiative et d'attachement à la nation.

Le haut fonctionnaire insiste sur ce dernier point. *« Je suis particulièrement sensible à l'idée de nation et aux principes républicains. Et cela tient sans doute au fait qu'à mes yeux, liberté et souveraineté vont de pair. »* En fallait-il beaucoup plus pour faire un haut fonctionnaire digne de sa mission ?

C'est que le champ lexical de Claude Revel, comme disent les analystes politiques, regorge de termes oblatifs, tels que « loyauté, exemplarité ou encore courage », dont elle déplore que ce soit sans doute aujourd'hui *« la qualité la moins bien partagée »*.

Claude apprécie particulièrement les cours de sciences politiques. A l'ENA, elle développe le goût du service de l'intérêt général que matérialise l'Etat, et que nourrit un patriotisme assumé, qu'elle relie sur le moment à son histoire familiale. *« Mon grand-père algérien s'est engagé et battu dans les Dardanelles, un grand oncle niçois a perdu la vie à 19 ans en août 14 dans un champ de blé en Alsace ».*

Dès la sortie de l'ENA, la carrière de Claude Revel part en trombe pour ne plus s'arrêter. De 1980 à 1989, elle sert trois ministères différents comme administrateur civil : l'Equipement (Direction de la Construction, contrôle des activités financières des entreprises disposant de crédits publics), le Commerce extérieur (DGA de l'ACTIM ancêtre d'Ubifrance), puis les Affaires étrangères (Information scientifique et technique). C'est au Quai d'Orsay qu'elle

attire vainement l’attention des pouvoirs publics sur la nécessité de valoriser l’information scientifique et technique pour les entreprises. Mais elle est en avance sur l’état d’esprit de cette époque et ne parvient pas totalement à faire émerger cette prise de conscience. Voilà bien un coup de pinceau assez évident dans ce portrait, le côté pionnier ou visionnaire de Claude Revel.

De 1989 à 2003, Claude Revel crée et dirige l’OBSIC (Observatoire du marché international de la construction) structure d’intelligence économique internationale mutualisée entre majors du BTP français. Peu après, elle prend concomitamment la direction générale du SEFI (Syndicat des Entrepreneurs Français Internationaux), centre d’advocacy des mêmes avec les organisations internationales mondiales. Puis en même temps en 2000, elle assure également la direction générale de la CICA (Confederation of International Contractors’ Associations), association mondiale des entrepreneurs de construction et infrastructures.

Dès 1991, Claude Revel produit pour ses entreprises un rapport de 35 pages sur la concurrence chinoise en Afrique. Elle tente aussi d’alerter l’opinion publique sur l’effort d’influence économique américain à l’international, en diffusant un rapport qui deviendra une base de son livre (en coauteur) « L’autre guerre des Etats-Unis » en 2005. De même le fait-elle sur les enjeux pour notre pays de la gouvernance mondiale en cours avec un autre ouvrage en 2006. . . Elle prend alors conscience du rapport analogique qui existe entre ce que l’on appelle aujourd’hui l’intelligence économique et le Renseignement. Collecte, analyse, recoupement, tri, validation, etc. C’est là peut-être l’un des axes majeurs de la carrière de Claude Revel : l’intuition que rien ne dispose mieux au succès de l’action que la récolte et le raffinement de l’information.

C’est bien la raison pour laquelle, de début 2004 à fin mai 2013, Claude Revel crée et développe IrisAction, une structure

d’intelligence et influence professionnelles internationales (que Claude Revel dissout de manière anticipée début juin 2013, lors de sa prise de fonctions dans l’administration). Elle assure alors également des fonctions de professeure affiliée en intelligence économique et stratégique et de directrice du Centre Global Intelligence & Influence de SKEMA Business School (elle met fin à ces dernières fonctions au 30 mai 2013, pour les mêmes raisons).

Du 30 mai 2013 au 26 juin 2015, Claude Revel est appelée comme déléguée interministérielle à l’intelligence économique auprès du Premier ministre français. Une consécration en quelque sorte !

Elle est ensuite Conseillère maître en service extraordinaire à la Cour des comptes de 2015 à 2019.

En décembre 2019, elle recrée une structure propre baptisée Information & Stratégies. Depuis le 2 janvier 2020, elle est présidente du GIE France Sport Expertise, directrice du développement du think tank SKEMA PUBLIKA et administratrice indépendante de la société de logistique internationale Clasquin. C’est la portée internationale et la préoccupation opérationnelle de PUBLIKA qui l’ont séduite. Le Think Tank vient de publier un rapport d’envergure, EYES (Emergy Youth Early Signs) qui recense et décrypte des préoccupations d’ordre politique des jeunesses du monde. *« C’est une étude dont l’objectif est de doter les pouvoirs publics et privés dans le monde d’un certain nombre de clefs de réflexion, que nous allons développer en moyens d’actions concrets, d’outils opérationnels, par exemple pour aider à la formation de l’esprit critique, bien délaissée aujourd’hui »* explique Claude Revel.

Voilà pour la matière des grandes dates. Mais s’agissant de l’esprit ? *« Je crois bien dans une forme d’intelligence supérieure, à laquelle je ne donne pas de nom »*. Nous n’en saurons pas plus. Qu’est-ce qui vous tire du lit le matin,

qu’est-ce qui irrigue votre vie, poursuit-on. « J’aime l’idée d’Orwell, de ‘common decency’. Il est donné de cette notion une définition bien claire dans un ouvrage. (Références ici) : *« La décence ordinaire repose sur les vertus de base toujours reconnues et valorisées par l’humanité. Elle revêt un statut transversal par rapport à toute construction idéologique et détermine un ensemble de dispositions à la bienveillance et à la droiture et constitue l’indispensable infrastructure morale de toute société. »*

Plus que tout, Claude Revel a souhaité par ses multiples engagements protéger les libertés, *« à tout prix, et même de manière collatérale ». « Nous devons préparer le monde de demain pour nos enfants, tous les enfants, poursuit-elle. Il nous faut pour cela lutter contre les rapports de force animale, protéger toutes les formes de faiblesse et la dignité humaine. »* L’entretien se clôt sur cette question *: Y a-t-il une menace qui vous inquiète en particulier ? « Oui bien sûr. Je suis vent debout contre la prise de pouvoir sur nos vies par des géants multinationaux du numérique, non élus, sans notre consentement éclairé, à l’aide de technologies qui séduisent et sont peu à peu rendues obligatoires. Je vais me battre plus que jamais, par les idées car je crois qu’elles mènent le monde, contre une société proposant un pseudo bonheur formaté et sécurisé contre un contrôle individuel total y compris sur la pensée. Je crains que certains de leurs dirigeants n’aient un agenda. Et je crois bien, hélas, que ça n’est pas le nôtre. Seul le développement de l’esprit critique et citoyen dès l’enfance peut nous éviter le pire »*

Souveraineté numérique européenne, la grande illusion !

Si les sociétés de l'UE plébiscitent globalement les solutions locales, en réalité, elles ne les utilisent pas et restent soumises aux GAFAM américains. Face à la mainmise et au lobbying forcené des Microsoft, Google et autres Meta, et surtout aux intérêts contradictoires des 27, l'émergence d'un champion européen du cloud fait figure de douce utopie pour ces deux experts.

« Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais ! » Voilà un bon résumé des résultats du récent sondage Ipsos commandé par Yousign, l'éditeur français de logiciel spécialisé dans la signature électronique. L'étude a été menée auprès de 4 000 actifs dans quatre pays (Italie, France, Allemagne et Espagne) et dans plusieurs secteurs comme la banque, l'assurance, l'immobilier, la tech, l'éducation ou les ressources humaines. L'idée était de comprendre pourquoi les solutions technologiques européennes ne parviennent pas à s'imposer. Les résultats montrent ainsi que 78 % des décideurs interrogés reconnaissent l'importance d'avoir recours à des outils européens, mais ils ne sont que 32 % à en faire une priorité dans leurs décisions d'investissement.

Différences d'échelles

« L'Europe souveraine n'existe pas, assène Cédric Thévenet, vice-président exécutif et chef de la cybersécurité pour toute l'Amérique du Nord chez Capgemini, le groupe de services numériques, *chaque pays est d'accord pour faire un cloud souverain, mais chacun le sien. Il y a des différences d'échelle monstrueuses. Quand j'étais à la Société Générale, on a essayé de travailler avec des sociétés françaises comme*

OVHcloud. C'était du bricolage ! Ils font de la PME et du particulier mais ils n'ont pas le niveau pour gérer de grosses entreprises. » Dit autrement, l'Europe veut reprendre le contrôle du cloud mais sans s'en donner les moyens.

Colonisation numérique

46 % des sondés reconnaissent en tout cas être préoccupés par la dépendance aux plateformes américaines, « *particulièrement en Espagne* (51%) *et en Italie* (54%), précise le rapport, *où la souveraineté numérique est perçue comme un levier stratégique ». « Nous sommes tous les victimes consentantes d'une colonisation numérique,* affirme Christophe Alcantara, professeur en communication à l'Université Toulouse Capitole. *Les modèles économiques des GAFAM reposent sur le fait de pomper et d'aspirer l'intégralité des datas correspondant à notre vie quotidienne. Sans cela, ils ne valent plus les centaines de milliards d'euros qu'ils pèsent en bourse.* »

Position de soumission

Plus qu'un enjeu technologique, l'étude révèle surtout une bataille politique et civilisationnelle, exacerbée depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. « *Après une plainte déposée par le New York Times en 2023, OpenAI a ainsi récemment reçu l'injonction de fournir à la justice américaine tous ses logs,* relate M. Thévenet. *Cela va à l'encontre de l'engagement passé avec ses clients mais, étant sous juridiction US, la société doit respecter cette décision. Toutes les transactions effectuées avec OpenAI, migrations SAP, administration de base clients, etc, deviennent ainsi directement accessibles aux autorités américaines. On est dans une position de soumission vis-à-vis des États-Unis et il n'y a pas de contrat qui tienne.* » Le Français installé à Chicago (Illinois) admet toutefois qu'Amazon ou Microsoft ne tireraient aucun avantage à s'aliéner le reste du monde et qu'ils se défendent généralement bec et ongles contre les

administrations qui leur dictent une conduite contraire à leurs intérêts.

Optimisation sans bornes

Sans oublier que cet écosystème dominé par les Américains a aussi pour but une optimisation fiscale sans bornes en Europe, notamment en Irlande ou la plupart des GAFAM ont installé leur tête de pont pour l'UE. *« Le lobbying américain est ultra-puissant,* observe M. Thévenet. *Ils sont partout, dans les instances parlementaires, dans les grands meetings, au Sénat, à l'Assemblée, à Bruxelles ou à Strasbourg et ils influent sur les décisions les concernant. Capgemini a des partenariats avec Microsoft ou Google, on fait du business avec eux, à travers eux, ils travaillent avec nous. Il y a une vraie interaction. »* Parmi les freins, réels ou supposés, à un recours à des solutions européennes, 28 % des dirigeants interrogés dans le sondage avancent le coût trop élevé de ces outils alors que 20 % mettent en doute leur fiabilité.

Véritable bataille

69 % des répondants jugent par ailleurs le critère éthique important dans le choix d'un prestataire, mais marginal face au coût et à la performance de la solution proposée. Signe tout de même d'un début de bascule, 28 % des répondants ne voient aucun obstacle majeur à l'adoption de solutions européennes. *« Face aux défis géopolitiques actuels, la souveraineté de l'Europe est devenue une nécessité,* commente, peut-être un peu trop optimiste, Alban Sayag, PDG de Yousign. *En tirant parti de la diversité et des atouts de chaque nation européenne, nous pouvons créer des champions technologiques capables de rivaliser avec les géants étrangers. »*

Une localisation stratégique

La localisation géographique des serveurs est aussi un élément clé. Elle est jugée importante pour 58 % des personnes

interrogées (et même primordiale pour 23 % d'entre elles) mais 37 % ignorent l'emplacement où sont hébergées leurs données professionnelles ! Ce chiffre dégringole même à 31 % dans le secteur juridique, la finance et les ressources humaines. « *Ce qu'il faut retenir, c'est que c'est le droit du pays où vous avez installé vos serveurs qui s'applique,* précise M. Alcantara. *Si vous vous rapprochez par exemple du cercle polaire et hébergez vos données en Alaska, c'est la loi des États-Unis qui s'impose. Stocker ses datas dans l'Union européenne me paraît être la moindre des choses.* » « *A la fois, n'y a-t-il pas un danger à n'aller que sur une solution souveraine ?,* s'interroge de son côté M. Thévenet. *Cela fait sens pour des acteurs comme Thales, Safran ou Airbus, dans des secteurs sensibles comme le militaire ou la défense, mais les autres comme Capgemini ont besoin d'avoir des data centers locaux dans le monde entier, là où se fait le business.* »

De trop petits marchés nationaux

Il y a deux ans déjà, un rapport du Sénat appelait l'UE à un sursaut et à polariser son action autour de la reconquête de sa souveraineté numérique, en renforçant encore les synergies public-privé ou en ouvrant la commande publique aux acteurs européens du cloud. « *Nos marchés nationaux sont trop petits pour pouvoir proposer des solutions concurrentielles,* assure M. Alcantara. Il *faudrait s'entendre à 27, mais les enjeux et les intérêts des pays européens sont trop divergents. Les États-Unis d'Europe ne seront jamais les États-Unis d'Amérique !* » Et d'en appeler à une volonté politique forte comme celle, en son temps, de Margrethe Vestager. Alors commissaire en charge du numérique, elle avait réussi, au bout de quinze ans, à imposer le RGPD, le règlement européen sur la protection des données personnelles, la bête noire des GAFAM.

Emmanuel LANGLOIS,

6 juin 2025, *en partenariat avec [InCyber News](), le média de la confiance numérique*

Assistez à notre troisième colloque le 12 septembre 2025 à Saint-Malo !

« RAVIVER LE LIEN ARMÉE-NATION AUTOUR DE L’INNOVATION TECHNOLOGIQUE »

Alors qu’il était Premier Consul, Napoléon Bonaparte déclara le 4 mai 1802 au Conseil d’état, « L’armée, c’est la nation ». Comment ce propos résonne-t-il à un moment de notre histoire où nous semblons comprendre à nouveau combien la nation constitue et représente un bien à défendre intelligemment ? Par ailleurs, si la technologie est le discours moral sur le recours aux outils et moyens, au service de qui ou de quoi devons-nous aujourd’hui les placer à cette fin, en de tels

temps incertains ?

Voici l’esprit de notre troisième colloque national, qui aura lieu le vendredi 12 septembre au Palais du Grand Large de Saint-Malo.

Il n’a aucune prétention de couvrir de manière exhaustive la question cruciale que nous avons choisi de traiter.

En revanche, il nourrit l’ambition de porter sur cette dernière un certain regard.

Programme détaillé et billetterie ici.

https://souveraine.tech/wp-content/uploads/2025/06/VIDEO-1.mp4

“Il est essentiel que la souveraineté numérique redevienne un choix stratégique national.”

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n’engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d’influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l’objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de*

l’adéquation entre le dire et l’agir de nos invités.

Vendredi 16 mai 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd’hui un entretien avec Stéphane Labadie, qui est Président-directeur général de Luminess.

1/ La capacité de Luminess à innover vous semble-t-elle d’une manière ou d’une autre à mettre en perspective avec son enracinement en Mayenne ?

Absolument. Notre enracinement en Mayenne n’est pas qu’un héritage historique : c’est un choix assumé, stratégique, qui participe directement à notre capacité d’innovation. Nous venons d’ailleurs récemment d’y renforcer notre présence avec l’ouverture d’un nouveau pôle dédié à l’ingénierie logicielle dans la technopole de Laval, à proximité des écoles et des infrastructures. Ce territoire riche en talents et en stabilité, favorise une approche de long terme et un engagement durable. Cela ne nous empêche pas, bien au contraire, d’être connectés aux dynamiques nationales et européennes via nos autres implantations, notamment à Paris. Mais c’est justement cette complémentarité entre ancrage local fort et rayonnement national qui nous permet de conjuguer agilité, fidélisation des équipes, et indépendance technologique. En Mayenne, nous avons bâti un environnement où l’innovation peut s’inscrire dans la durée, en cohérence avec nos valeurs de confiance, d’excellence et de souveraineté.

2/ Quelle est votre manière d’appréhender l’objectif de souveraineté technologique, devenu populaire à la faveur de récents événements géopolitiques ?

Chez Luminess, la souveraineté technologique n’est pas une posture opportuniste, encore moins une réaction à la mode.

C’est un engagement ancien et structurant. Luminess traitant les données de près d’un quart des français, il ne peut pas en être autrement. Nous sommes éditeur de nos propres solutions, ce qui signifie que nous maîtrisons l’ensemble de notre chaîne logicielle, de bout en bout. Lorsque des solutions souveraines ou suffisamment sécurisées n’existent pas sur le marché, nous choisissons tout simplement de les développer nous-mêmes ou de participer à leurs développement. C’est ce que nous avons fait avec TrustMe, notre solution d’identité numérique et de wallet référencée sur FranceConnect. Nous sommes aussi propriétaires de nos propres data centers en France, à Laval et à Mayenne, ce qui garantit autonomie et sécurité pour nos clients, dans des secteurs (banque, assurance, public) particulièrement sensibles. Plus largement, nous défendons une autonomie numérique raisonnée, qui protège sans isoler, en conformité avec les normes européennes telles que eIDAS ou les recommandations de la CNIL. Face à l’émergence de plateformes globales souvent extra-européennes, nous assumons notre rôle de tiers de confiance technologique, en offrant des alternatives éthiques, fiables et compétitives.

3/ Vous pariez sur le succès d’une hybridation des ressources IA / humain. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Je crois que l’IA est un formidable levier de performance, capable de démultiplier la vitesse et la fiabilité des traitements. Mais elle ne saurait se substituer à l’humain. Dans notre approche, l’IA est au service de l’humain, et non l’inverse. Cette approche a toujours été au cœur de nos développements sur les trente dernières années. L’humain reste indispensable, notamment pour gérer les exceptions, apporter du discernement, et garantir la conformité des processus. C’est un choix profondément éthique, mais aussi pragmatique : cette hybridation IA-humain augmente la précision, renforce la fiabilité des décisions, et permet une meilleure anticipation des cas limites. Nos chaînes de processus sont donc construites comme des systèmes hybrides, où chaque ressource

joue son rôle, au bénéfice de la transparence, de l’auditabilité et de la performance globale.

4/ Comment entendez-vous agir en garant des libertés individuelles en étant présent sur des technologies d’identité numérique, sujettes à caution, ou en tout cas, à précaution ?

L’identité numérique suscite parfois des craintes légitimes liées à la protection des libertés individuelles, comme le risque de surveillance ou l’exclusion numérique. Mais bien encadrée, elle offre surtout de réels bénéfices : elle renforce la sécurité des échanges, limite la fraude identitaire, simplifie les démarches en ligne et redonne à chacun le contrôle sur ses données personnelles. C’est un levier essentiel pour des services numériques plus fiables, accessibles et interopérables, à condition d’être conçue dans un cadre de confiance, respectueux des droits fondamentaux.

C’est pourquoi nous développons des solutions qui placent la technologie au service du citoyen, et non l’inverse, nos développements sont strictement conformes aux régulations européennes, comme eIDAS V2.

FranceConnect a montré qu’un système d’identification centralisé pouvait améliorer l’accès aux services publics tout en restant protecteur. C’est exactement dans cette logique que s’inscrit notre solution TrustMe.

5/ Luminess a un passé d’éditeur. Quel parallèle établissez-vous entre l’écrit et la data, s’il en est un à évoquer ?

Notre héritage éditorial nous a appris à considérer la donnée comme une forme d’information, donc comme une responsabilité. Comme l’écrit, la donnée doit être structurée, vérifiée, contextualisée. La culture de précision documentaire que nous avons développée depuis des décennies irrigue aujourd’hui notre façon d’appréhender la data. Finalement, l’éditeur

devient aujourd’hui l’architecte de parcours numériques : les supports changent, les technologies évoluent, mais le fond, c’est-à-dire l’attention portée à la rigueur, à la traçabilité, à la vérité, reste le même.

6/ Que dirait Henri Jouve s’il pouvait découvrir ce qu’est devenu Luminess en 2025 ?

Il serait, je pense, fier et sans doute ému. Fier de voir qu’une entreprise familiale enracinée en Mayenne est devenue un acteur international du numérique. Il reconnaîtrait dans notre développement les valeurs qui l’animaient : l’audace, la responsabilité, la confiance et l’excellence. Il serait sans doute surpris par la place prise par l’intelligence artificielle et les données, mais il verrait aussi que l’humain est toujours au cœur de notre projet. En cela, il verrait une forme de continuité entre hier et aujourd’hui : une entreprise qui se transforme, mais qui ne trahit pas son ADN.

7/ Pourquoi avoir tenu à demeurer propriétaire de vos propres data centers ? Avez-vous par ailleurs des interactions avec l’excellent Groupe Numains, attaché comme vous à la Mayenne ?

Nous avons fait le choix de rester propriétaires de nos data centers pour une raison simple : garantir une maîtrise totale de la chaîne de valeur, en particulier dans des secteurs aussi sensibles que la santé, la justice ou l’assurance. Mais nous avons également développé une offre SecNumCloud avec notre partenaire Outscale. Cela nous permet d’adapter finement les niveaux de sécurité aux besoins de chaque client. C’est aussi une manière concrète de structurer un écosystème numérique souverain, depuis la Mayenne.

Quant au Groupe Numains qui est aussi un fer de lance de l’innovation en Mayenne, nous n’avons pas encore eu l’occasion de collaborer directement, mais cela pourrait tout à fait faire sens dans le futur.

8/ Vous employez une formule « une alternative française sécurisée, respectueuse des normes nationales et européennes » qui nous semble très sensible à l'idée subsidiarité. Est-ce juste une impression ?

Ce n'est pas une impression : c'est une conviction profonde. Chez Luminess, le respect des normes nationales et européennes n'est pas une option, c'est notre quotidien. Nous pensons que les solutions numériques doivent pouvoir s'adapter aux contextes locaux, tout en s'inscrivant dans un cadre commun. Cela permet d'éviter une uniformisation technologique qui serait contre-productive. Cette approche est particulièrement pertinente quand on gère, comme nous, des données sensibles : justificatifs d'identité, de revenus, données personnelles, voire de santé. Ces données ne sont pas traitées de la même manière partout dans le monde. L'Europe a fait le choix d'un cadre exigeant, protecteur pour le citoyen. Utiliser des briques technologiques non maîtrisées ou des solutions extra-européennes peut compromettre cette protection. C'est pourquoi nous investissons autant en R&D, pour développer des solutions souveraines, auditables et conformes aux plus hauts standards de confiance.

9. La grande raison invoquée, pour laquelle des tombereaux de nos données stratégiques ont hélas été confiées à des « hyperscalers » américains, serait précisément leur capacité à répondre de manière efficace à l'expression soudaine de besoins d'une autre échelle. Serait-ce donc que nos groupes français n'en sont pas capables ?

C'est un argument qu'on a beaucoup entendu, mais qui mérite d'être remis en perspective. Ce n'est pas tant une incapacité technique des acteurs français ni forcément un manque de volonté politique et de vision à long terme. Les "hyperscalers" américains ont bénéficié d'un alignement exceptionnel entre investissements massifs, soutien stratégique de leur État et une politique commerciale très

agressive. Face à cela, les acteurs européens – et français en particulier – n’ont pas toujours eu les mêmes moyens, ni le même soutien.

Il est essentiel que la souveraineté numérique redevienne un choix stratégique national. C’est pour cela que nous travaillons avec l’un d’entre eux, sur le SecNumCloud de Dassault Systemes, Outscale Pour garantir la sécurité et la confidentialité des données, il est impératif que la France, et plus largement l’Europe, investissent dans des solutions locales capables de répondre aux enjeux numériques contemporains, tout en respectant les régulations européennes. Ce n’est qu’en renforçant cette souveraineté que nous pourrons assurer une indépendance véritable face aux acteurs globaux.

“Quand j’entends parler de « souveraineté européenne », je me dis qu’il y a soit un malentendu sur ce que signifie la « souveraineté », soit sur ce qu’est «l’Europe».”

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un*

lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Mercredi 30 avril 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec Maroun Eddé, qui est Normalien, philosophe et essayiste.

Il est l'auteur de La Destruction de l'État aux éditions Bouquins.

NB : Les propos qui suivent engagent uniquement l'auteur à titre personnel.

1/ Pouvez-vous procéder à une analyse clinique de l'état actuel de…l'État en France en 2025 ?

« Clinique » est le mot. L'État fait face à une impuissance et un délitement croissants, de plus en plus visibles. De quoi parle-t-on ? L'État, c'est à la fois l'administration (l'ensemble des fonctionnaires, des forces de l'ordre, du personnel soignant), les services rendus au citoyen (les services publics) et un acteur militaro-industriel, qui a joué en France un rôle central dans notre puissance économique pendant plusieurs décennies. Sur tous ces pans, l'État a vu ses capacités d'action affaiblies, démantelées ou privatisées.

80.000 lits d’hôpital ont été supprimés en 20 ans, le tiers des maternités fermées, tandis que les temps d’attente aux urgences ne cessent d’augmenter, avec de plus en plus de drames du fait de cas qui ne peuvent être traités à temps ou avec suffisamment de moyens. Un système à deux vitesses se met en place, entre ceux qui doivent désormais attendre plus de six mois pour avoir des rendez-vous médicaux et ceux qui peuvent payer une alternative privée. En parallèle, l’hôpital est étouffé sur le poids d’une bureaucratie nouvelle, à tel point que pour l’AP-HP, 40 à 50% du personnel sont des administratifs.

Le problème est à tous les niveaux de l’État : on se retrouve, au sommet, avec des dirigeants sans politique sanitaire claire et qui perçoivent de moins en moins les effets de leurs propres réformes, se soignant ou soignant leurs proches dans des cliniques privées. Sur le terrain, des soignants contraints par le manque de ressources, de reconnaissance, par l’abandon progressif de la mission de service public et soumis de plus en plus à une politique du chiffre qui les détournent de leur mission réelle. Et entre les deux, l’inflation d’une administration intermédiaire et de consultants en tout genre qui complexifie encore le système et nourrit l’inflation normative.

Il en va de même pour l’école, pour les universités et la recherche, pour nos forces de l’ordre, pour le système postal, pour la justice : les Français paient des impôts toujours plus lourds pour des services dont la qualité se dégrade. Pour la justice, la durée moyenne d’instruction a augmenté de 19 mois en 2010 à 38 mois aujourd’hui, soit 3 ans. L’enseignement public affiche une pénurie de 3 000 enseignants à chaque rentrée, le salaire des professeurs en début de carrière a chuté de 2.2 fois à 1.2 fois le SMIC et on recrute désormais à 4,5/20 au Capes de mathématiques. Tout ce qui faisait le cœur des services publics à la française est en train d’être privatisé ou laissé à l’abandon, dans l’indifférence quasi

générale des médias et des responsables politiques.

2/ Au-delà des services publics, l'État a historiquement joué un rôle structurel dans la puissance industrielle et économique française. Quelle analyse faites-vous sur ce plan ?

La France savait construire vingt centrales nucléaires en dix ans, nous peinons désormais à en terminer une en vingt ans. L'État qui a développé le Minitel et parmi les premiers câbles sous-marins pour les réseaux internet est aujourd'hui presque entièrement dépendant du secteur privé américains pour toutes les questions d'informatique, y compris critiques. C'est là une conséquence d'un désengagement volontaire, de la part d'un État qui a cessé d'investir, d'internaliser les compétences, qui a choisi d'externaliser. Le manque de vision a eu des conséquences dramatiques. Plutôt que de créer un « corps des informaticiens d'État », on a cessé de recruter et le corps des ingénieurs des télécoms a été supprimé en 2009, accentuant la perte de compétences au moment même où s'accélérait la révolution internet…

À partir du tournant des années 1990, l'idéologie dominante a voulu passer d'un État opérateur à un « État stratège », d'un État qui sait faire lui-même à un État qui « fait faire », qui tout au plus supervise et privatise tout le reste. Or à force d'externaliser, il n'est même plus sûr que l'État sache « faire faire »… Prenez SIRHEN, ce logiciel commandé par l'Éducation nationale à Capgemini en 2010 : après 400 millions d'euros dépensés, le projet est arrêté en 2018, huit ans plus tard, sans qu'aucun logiciel fonctionnel n'ait vu le jour. Le rapport de la Cour des comptes est formel : personne au sein du ministère de l'Éducation n'avait même les compétences pour suivre ce que faisaient les consultants de Capgemini, payés à la journée, entraînant un dérapage financier incontrôlé et l'échec du projet. La même histoire s'est reproduite à l'armée, avec le logiciel Louvois, au ministère de l'Intérieur avec le logiciel Portalis. Cette perte de compétences et cette

dépendance croissante à des consultants privés coûtent une fortune à l'État, en plus des graves sujets de souveraineté qu'elles posent.

Nous avions également un État avec une véritable stratégie industrielle, capable d'investissements massifs dans l'industrie avec une complémentarité complexe et subtile avec le secteur privé. Au tournant des années 1980, des grands groupes publics ou para-publics, comme Alcatel et Alstom (CGE), Thomson, Bull, Pechiney, Technip, Areva, Elf Aquitaine assuraient notre souveraineté dans des domaines stratégiques, comme les télécommunications, l'énergie ou la défense. Toutes ou presque ont disparu. Menées à la faillite par endettement excessif ou simplement privatisés et repris par des investisseurs étrangers. Embrayant avec l'idée d'une certaine élite parisienne de faire de la France un « pays sans usines » (Serge Tchuruk), un « pays de sièges sociaux » (Alain Madelin), l'État a abandonné son rôle et sa stratégie industrielle. Je retrace dans mon livre comment les grands corps d'État, ou plutôt une frange d'entre eux, ont délaissé leur mission initiale de défense de l'intérêt général au profit de logiques financières globalisées, emportant avec eux les entreprises dont ils avaient la charge.

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi le mouvement se poursuit aujourd'hui alors que les cris d'alerte se multiplient ? Quels dogmes, quels intérêts empêchent aujourd'hui de reconstruire ? C'est sur l'ensemble de ces questions que portent mes travaux de recherche.

3/ La France est pourtant championne du monde en matière de prélèvements obligatoires : Quels enseignements en tirez-vous ?

C'est le grand paradoxe français : un des États les plus chers du monde, 46,1 % du PIB en prélèvements obligatoires, pour des services publics qui se dégradent sous nos yeux. Où va donc l'argent ?

Il y a les causes, réelles, dont on parle beaucoup : l'explosion des coûts de fonctionnement du « mille-feuille administratif », la suradministration, le poids toujours plus lourd des prestations sociales et des retraites. Dans le cas de l'État, c'est plus complexe que ce que l'on peut parfois entendre : si le nombre de fonctionnaires dans l'État central a stagné voire diminué, l'État décentralisé lui, n'a cessé d'augmenter. En plus de cela, l'État finance de plus en plus de structures de pilotage, d'échelons intermédiaires, d'agences et de cabinets de conseil, au détriment des missions de terrain. La machine s'est alourdie, détournant des moyens du terrain et des services réels. Or quand on fait des coupes budgétaires, c'est souvent encore et toujours au niveau des moyens alloués aux services de terrain…

Les subventions aux entreprises et externalisations massives coûtent aussi une fortune. Rien que les subventions pour les énergies renouvelables, c'est environ 7 milliards par an d'argent public, qui sortent du pays puisqu'on importe 90% des panneaux photovoltaïques de Chine et que les éoliennes appartiennent à des groupes allemands, espagnols ou des investisseurs américains. Quant aux externalisations, on a beaucoup parlé des cabinets de conseil privés mais ce n'est que la partie immergée de l'iceberg : en tout, l'État externalise désormais pour près de 160 milliards par an, parfois pour de bonnes raisons, parfois simplement pour compenser sa propre impuissance et désorganisation.

Plus grave encore, **une part croissante des impôts que paie le contribuable vont désormais dans le service de la dette lui-même.** Il faut désormais s'endetter pour payer les 50 milliards d'euros d'intérêts par an sur la dette existante, à des taux toujours plus élevés ce qui aggrave encore le service de la dette. C'est désormais le deuxième budget de l'État, derrière l'Éducation nationale, deux fois le budget du ministère de l'Intérieur, cinq fois celui de la Justice. C'est surtout 30% de l'ensemble du déficit public annuel (170 milliards). Le

circuit est percé : on ne paye même plus pour agir : on s’endette pour payer les intérêts de nos dettes passées. La France, littéralement, emprunte pour payer ses créanciers. Cette rente publique, garantie, explose avec la remontée des taux. En 2018 : 32 milliards. Aujourd’hui, 50 milliards. Deux fois le budget du ministère de l’Intérieur et cinq fois le budget du ministère de la Justice. En 2027 : 72 milliards.

Enfin et surtout, c’est le modèle en lui-même qui est grippé. Si le taux d’imposition est toujours plus élevé, c’est surtout pour compenser la réduction croissante des autres recettes de l’État. Le modèle français n’est pas mauvais en soi : il est même louable de vouloir avoir des services publics exigeants et de bonne qualité pour les citoyens. Le problème, c’est qu’il a été mis en place à une époque où la France était encore créatrice de valeur, productrice, avec des industries sur son sol et un État riche en entreprises et en actifs. Aujourd’hui la France s’est désindustrialisée, consommant plus qu’elle ne produit, vivant au-dessus de ces moyens et compensant cela par l’endettement. À chaque entreprise qui délocalise, à chaque siège qui s’installe dans un paradis fiscal, les recettes diminuent- moins d’impôts sur les sociétés, moins d’impôts sur le revenu pour les employés – et les dépenses de chômage augmentent. **Les entreprises et actifs restants doivent donc payer plus pour un État social qui se transforme peu à peu en moyen pour maintenir la consommation et un niveau de vie similaire alors même que les fondamentaux de l’économie sont en pleine dégradation.** Sans compter le bilan désastreux des privatisations des entreprises et infrastructures publiques sur les recettes de l’État, générant sur la durée un manque à gagner significatif pour l’État. TotalEnergies a été privatisé à une valorisation de 50 milliards de francs alors que le bénéfice actuel est de 20 milliards d’euros par an. Les autoroutes ont été offertes aux concessionnaires privés pour 14 milliards d’euros alors qu’elles rapportent 4 milliards d’euros par an et auront généré près de 38 milliards de surcroît sur la période de la

concession.

La France est, structurellement, à la croisée des chemins. Nos dépenses publiques – modèle social mais aussi dépenses de fonctionnement, aides aux entreprises, subventions en tout genre – sont devenues trop élevées par rapport à ce que nous produisons. Il s'agit soit, en urgence, de réduire les dépenses, soit de relancer la production réelle, mais il est clair que la pente actuelle n'est pas tenable.

5/ À vos yeux, quel lien la nation française entretient-elle avec la souveraineté ?

Un lien très fort, et même originel. Sans avoir besoin de revenir aux réflexions de Jean Bodin ou Thomas Hobbes, on peut se donner une définition fonctionnelle assez simple de la souveraineté : un pays est souverain lorsqu'il peut prendre lui-même les décisions qui le concernent et a les capacités de les appliquer. Il n'est plus souverain dès lors que ces décisions sont prises ou peuvent être bloquées par des puissances privées ou étrangères, extérieures à lui.

Rares sont les États dans le monde à pouvoir se dire réellement souverains : la majorité sont si dépendants de différentes puissances étatiques ou privées pour leur sécurité, leurs finances publiques, leurs importations, leur dette, que les dirigeants à leur sommet sont contraints ou même directement choisis par ces puissances. Les quelques pays capables de décider eux-mêmes de leur propre ligne politique nationale et d'avoir des dirigeants suffisamment libres pour pouvoir agir dans ce sens sont ce que l'on appelle des « puissances ». La France était de ceux-là.

De l'essor des États modernes (XVe-XVIe siècle) à 1940, la souveraineté française était pour ainsi dire « naturelle », car la France était l'une des premières puissances mondiales – peut-être la première puissance militaire du monde pendant près de deux siècles -, puis une puissance impériale, la mettant mécaniquement au sommet de l'ordre international.

Largement menacée en 1940, la souveraineté du pays a été reconquise de haute lutte – et non sans brillants subterfuges – par le général De Gaulle, entre autres. En 1945 a été restaurée notre souveraineté territoriale bien sûr, économique (notamment contre le plan américain de l'AMGOT), agricole (notamment avec la modernisation agricole et la PAC), industrielle, énergétique, avec le nucléaire civil et l'hydroélectricité, et militaire, avec la bombe. Les années 1950-1970 ont été celles d'une reconstruction, puis d'une consolidation de cette souveraineté.

Puis, depuis les années 1980, c'est l'inverse qui a été fait, sous le triple effet du court-termisme, d'une naïveté croissante et de renoncements clairs. Trente ans plus tard, on se retrouve avec des pénuries de Doliprane pendant le Covid-19, parce que toute la production a été externalisée en Inde, tandis que les principaux actionnaires du CAC 40 et de nos infrastructures sont désormais des fonds institutionnels internationaux et **la majorité de notre dette est détenue par des créanciers étrangers.**

5/ Que vous inspire conséquemment le syntagme à la mode « souveraineté européenne » ?

Quand j'entends parler de « souveraineté européenne », je me dis qu'il y a soit un malentendu sur ce que signifie la « souveraineté », soit sur ce qu'est « l'Europe ».

L'Union européenne, dans sa forme actuelle, entre de plus en plus en contradiction avec les impératifs de souveraineté des États membres. Prenons l'exemple simple du rapprochement entre Siemens et Alstom (transports) en 2019, qui aurait dû créer le leader européen de rang mondial du transport ferroviaire pour pouvoir exporter massivement face à l'essor de CRRC, le puissant constructeur chinois. La fusion a failli se faire, mais ce rapprochement essentiel pour la souveraineté économique des pays européens a été stoppé par…la Commission européenne, qui a refusé qu'il se fasse. Officiellement au nom

du droit de la concurrence, pour empêcher la création d'un « monopole » sur un marché qui est pourtant mondial. Tout comme EDF a été lesté de normes, contraintes, régulations et subventions obligatoires à ses « concurrents » qui vendent une partie de l'électricité qu'EDF produit toujours au nom du « droit de la concurrence », outil utile pour démanteler le pouvoir des États dans leurs domaines réservés. Ou l'Union européenne contre la souveraineté de l'Europe.

Initialement, l'Union (la CEE) aurait pu et même dû être un instrument de souveraineté européenne. Puis l'Union a glissé progressivement – volontairement ou involontairement – à partir de 1992 et surtout de 2000. Aujourd'hui, faisant face à une dérive bureaucratique, à une très forte influence dans les processus décisionnels par des lobbies privés ou des États extra-européens, obnubilée par des sujets de réglementations, Bruxelles rencontre des difficultés croissantes à aligner ses décisions sur les intérêts économiques concrets des États membres.

Il n'y a de souveraineté que pour une nation. Cela étant dit, les partenariats sont essentiels dans un monde globalisé. Bien qu'illusoire s'il renvoie à l'Union et la Commission européennes dans leur forme actuelle, le syntagme de « souveraineté européenne » contient tout de même une part de vérité. Un pays comme la France aura des difficultés à être souverain seul, vu les ressources financières, humaines, minières, stratégiques qu'exigent les luttes économiques de notre temps. Plusieurs pays européens, pour leur propre souveraineté, peuvent avoir intérêt à coopérer, comme la France et l'Allemagne l'ont fait pour Airbus ou avec le Royaume-Uni pour le Concorde. Mais il ne faut pas perdre de vue le fait qu'il s'agira à chaque fois d'alignements d'intérêts, potentiellement sur de nombreux sujets, mais pas d'une fusion en une entité commune, où disparaîtra la souveraineté de celui qui aura eu la naïveté d'y croire.

6/ L’économisme vous apparaît-il comme une insidieuse privatisation de la pensée politique ?

L’économie mainstream, sous l’impulsion de ce que vous nommez « l’économisme », est passée d’une science, qui cherche à expliquer et décrire le réel, en particulier les phénomènes économiques et sociaux, à un ensemble de dogmes visant à justifier l’ordre établi, même lorsqu’il est défaillant. Je cite dans mon livre de nombreux exemples, du prétendu « marché de l’électricité européen » qui a surtout servi à affaiblir et lester le champion national EDF, à de multiples privatisations et conflits d’intérêts, où les théories économiques ont été utilisées, instrumentalisées pour justifier l’accaparement des richesses collectives. La novlangue, les termes techniques sont souvent utilisés pour clore le débat : on explique volontairement de façon complexe, prétendument technique, pour étouffer la possibilité d’une contestation et même d’une prise de conscience de ce qui se passe réellement.

À l’école, dans les universités, il est de plus en plus courant que l’économie soit réduite à un « économisme », à l’application mathématique de préceptes qui ne sont jamais réellement interrogés. On y admet que, malgré quelques limites ou « défaillances » ponctuelles, le marché est le mode de régulation optimal, que la concurrence pure et parfaite doit être atteinte, que le libre-échange, suivant les préceptes de Ricardo (brillant ministre des Finances britannique qui instrumentalisait lui-même à souhait l’économie pour les intérêts de l’Empire britannique), est mutuellement bénéfique pour tous les pays qui s’y engagent. Le protectionnisme est vilipendé, le profit doit être maximisé, l’Union Européenne est jugée imparfaite car pas encore suffisamment intégrée, pas encore suffisamment fédérale. Les questions politiques, les conséquences sociales, les choix de société sous-jacents sont occultés. Sous l’influence de certaines universités américaines, qui ont grandement joué pour marginaliser tous les courants économiques « hétérodoxes », critiques ou historiques et transformer la politique en technique,

l’économie s’est progressivement réduite à un instrument de justification du nouvel ordre financier mondial. Tout est fait pour anesthésier la pensée politique. L’économie est devenue l’instrument de justification TINA dont parlait Margareth Thatcher : « there is no alternative ».

Il reste cependant de nombreuses écoles de pensée alternatives en économie, comme l’économie institutionnaliste, l’économie industrielle, l’école de la régulation ou d’autres courants hétérodoxes, qui offrent des lectures très riches bien que moins médiatisées. La France a une tradition de réflexion critique, historique, économique, qui pourrait permettre de ne pas se jeter aussi naïvement dans de tels discours qui nous affaiblissent collectivement et rebâtir les bases théoriques d’une véritable puissance économique au XXIe siècle.

7/ Qu’évoque à vos yeux la mission d’optimisation budgétaire confiée par Donald Trump à Elon Musk et plus largement le récent activisme politique américain ?

Il est évident que les États occidentaux, particulièrement en Europe mais aussi aux États-Unis dans une moindre mesure, deviennent trop lourds, impuissants, inefficaces. Sur le fond, les réformes sont absolument nécessaires. Mais **la « méthode Musk » est surtout un coup de projecteur politique, sans beaucoup d’effets réels.** Mandaté pour trouver 2 000 Md $ d’économies dans l’État fédéral (soit 31 % du budget total), Elon Musk ne devait toucher ni à l’armée, ni aux subventions aux entreprises ou aux contrats publics (les siennes ayant bénéficié en tout de 38 milliards de dollars), ni aux retraites, ni à Medicare. Après quelques économies de façade (<0.5% du budget) et quelques coups d’éclat, menés par des jeunes entre 20 et 25 ans ignorants du fonctionnement de l’État, M. Musk devrait bientôt poser sa démission. Ironiquement, une telle méthode « à la hache » est non seulement inefficace, mais elle génère des coûts cachés du fait de la désorganisation qu’elle implique et de besoins parfois importants qui ne sont plus remplis. Ce n’est pas en

amputant un malade qu'on lui permet de marcher.

Les médias en ont assez peu parlé, mais nous l'avons déjà appris à nos dépens en France, en adoptant une méthode proche de celle de Musk. C'était sous la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), menée par Nicolas Sarkozy à partir de 2007. La promesse était de supprimer 200 000 postes de fonctionnaires, en utilisant les mêmes méthodes musclées et en faisant intervenir essentiellement de jeunes consultants de McKinsey, du BCG ou de Roland Berger pour « couper » dans les dépenses de l'État. Sans toucher réellement, comme pour Musk, ni aux collectivités locales ni aux dépenses sociales. Le bilan final est aussi clair que catastrophique : on n'a pas coupé là où c'était nécessaire, mais là où c'était le plus facile. La hache a raté l'administration intermédiaire ; elle a touché ingénieurs, diplomates, enseignants et… créé de nouveaux échelons bureaucratiques (ARS dans la Santé, COMUE dans le monde universitaire). C'est le paradoxe de la bureaucratisation néolibérale : en voulant multiplier les reportings et les contrôles en tout genre, on ne fait que gonfler l'administration intermédiaire improductive sans s'attaquer aux causes profondes du problème. En tout, depuis qu'on parle de supprimer des postes de fonctionnaires en France, leur nombre est passé de 4.6 millions à 5.7 millions en France…

8/ Après avoir été longtemps assimilé au « repli sur soi », le retour en grâce du protectionnisme vous paraît-il ou non raisonnable ?

Le retour en grâce du protectionnisme est plus que raisonnable, il est même tout à fait justifié. Comme la « souveraineté », c'est l'un de ces termes qui avait été presque banni par la doxa économique orthodoxe, assimilé au repli sur soi et à l'anti-mondialisation. Le paradoxe, évidemment, c'est que les États-Unis, parmi les premiers promoteurs de ces discours, se sont toujours bien gardés de l'appliquer à eux-mêmes. Sous l'influence néolibérale venue

notamment d’outre-Atlantique, l’Europe a ainsi appliqué avec un zèle presque naïf des dogmes que leurs propres inventeurs n’ont jamais pleinement respectés, devenant la zone au monde la plus ouverte au libre-échange.

En 2022, les États-Unis ont lancé l’Inflation Reduction Act, un plan de 500 milliards pour favoriser et subventionner la production de véhicules et de batteries électriques sur sol américain. Désarroi du côté européen, Bruxelles crie au non-respect des règles de l’OMC, l’émissaire de Joe Biden répond que nous n’avons qu’à les imiter. Problème : depuis 1995, les pays de l’Union se sont enchaînés en s’interdisant les aides aux entreprises, par choix idéologique et pour s’aligner sur les règles de l’OMC…promues par les États-Unis eux-mêmes. Nous avons joué le jeu des États-Unis plus encore qu’ils n’espéraient.

Que la France revienne à un protectionnisme stratégique, sélectif, ciblé est un réveil nécessaire après un long sommeil dogmatique. Il est cependant important qu’il soit stratégique et sélectif : le protectionnisme tout azimuts comporte évidemment ses problèmes et ses dangers. Il est crucial que la stratégie française soit bien calibrée pour défendre nos industries nationales stratégiques sans fragiliser nos filières exportatrices. C’est un sujet très riche, mais si l’on veut synthétiser, il faut globalement une demande publique garantie (Airbus, Ariane, TGV, nucléaire) – le marché intérieur servant de rampe de lancement, une protection juridique ou financière ciblée plutôt que tarifs douaniers bruts (quotas culturels, prêts remboursables conditionnels, etc) et une exigence de montée de gamme rapide et d’exportation à l’international pour que le protectionnisme ne se mue pas en rente injustifiée.

9/ Comprenez-vous la vision stratégique de la France en matière technologique ?

Elle semble floue et assez peu définie, avec beaucoup de

communication et peu d’action. Au lendemain du fameux « sommet pour l’IA », il a été annoncé que 109 milliards d’euros seront investis en France dans des datacenters pour entraîner des modèles d’intelligence artificielle… par des acteurs étrangers pour leurs propres intérêts. **Pour profiter de l’électricité nucléaire française pour entraîner leurs modèles, des entreprises américaines et les Émirats Arabes Unis vont être subventionnés par l’État français, augmentant au passage la facture d’électricité pour les ménages français sans aucun autre impact positif ou presque sur le pays – un datacenter créant très peu d’emplois. Cela traduit une bien curieuse définition de la « souveraineté ».**

L’absence de stratégie – et même de compréhension – des enjeux technologiques se traduit à tous les niveaux. J’ai beaucoup travaillé sur les enjeux de numérique éducatif, ou comment enseigner ou adapter les enseignements à l’âge numérique. Il y avait notamment le projet de moderniser l’enseignement de la technologie au collège, pour apprendre davantage des bases de la programmation. Vous avez beau faire le tour des ministères, vous ne trouverez aucun interlocuteur valable. Le cabinet du ministre, qui n’en a aucune idée, vous envoie vers le ministère du Numérique, qui vous renvoie à son tour à la Direction du Numérique Éducatif, qui finance essentiellement des EdTech (startups dans l’éducation) dont la majorité s’avèrent être des bulles spéculatives. La vision et la stratégie manquent, le problème n’est même pas vraiment posé, sauf par des enseignants et chercheurs qui alertent dans le désert. En tout, l’État a dépensé ces dernières années 2,5 milliards d’euros dans le « numérique éducatif ». Le contenu de ces dépenses ? Essentiellement des tablettes pour les élèves, financées par les régions, sans réflexion préalable sur les usages. Or on ne peut par exemple pas apprendre à programmer sur une tablette, seulement sur un ordinateur. Personne n’avait pensé à ce détail, ni même pensé à consulter quelqu’un sur le sujet. Résultat, des centaines de millions d’euros perdus, et toujours pas d’enseignement des enjeux et

techniques du numérique là où la Chine inclut désormais dans le programme du lycée des cours obligatoires sur les usages et enjeux de l'IA.

L'absence de stratégie publique sur les enjeux technologiques est d'autant plus paradoxale que la France a pourtant été parmi les précurseurs de l'âge internet, avec le Minitel, des champions comme Bull, Thomson, Alcatel, des avancées en robotique et en intelligence artificielle. Dans les années 1970, la France jouait dans la même ligue que les États-Unis en informatique lourde et dans les télécoms, et a même pu vendre des ordinateurs Iris-80 à la Nasa et à l'URSS tandis qu'Alcatel installait 50% des câbles sous-marins. Puis on a abandonné la partie. Les ingénieurs des Télécoms ont vu leur corps supprimé, le ministère de l'Équipement a été démantelé, nos fleurons industriels privatisés et vendus à la découpe, l'État a délaissé les investissements stratégiques et l'innovation. C'est tout ce mouvement que je retrace dans mon livre. La perte de compétences et la dépense sont désormais telles que l'armée française est sur Office 365 (Microsoft) et les données de certains services de renseignement français étaient jusqu'à récemment traitées par Palantir, l'entreprise de Peter Thiel sous-traitant de la NSA et de la CIA.

En matière d'informatique et de technologie, à écouter certains discours, la France semble être en voie de renoncer à la volonté de produire. On serait devenu un pays de purs utilisateurs du numérique, et le mieux que l'on saurait faire, c'est demander plus de régulations, comme un syndicat de consommateurs mécontents. C'est pourtant dommage quand on voit le potentiel scientifique, technologique, industriel que la France a encore, l'ensemble des entrepreneurs et ingénieurs que sait encore former notre pays mais qu'il peine désormais à soutenir, à attirer ou à retenir.

10/ Que dire par exemple du fait que le Prince ait cru

bon de confier à Microsoft, et donc placé sous juridiction américaine, nos précieuses données de santé ?

Il existe des solutions françaises, sérieuses et sécurisées, qui peuvent permettre de stocker les données de santé – comme OVH et Scaleway. C'était clairement un choix de facilité, qui a un coût clair. Il expose nos données de santé à la législation extraterritoriale américaine, notamment au Cloud Act, qui permet aux autorités américaines de réclamer à tout moment l'accès aux données de santé de millions de Français, même sur des serveurs localisés en Europe. Microsoft a beau certifier qu'officiellement ce n'est pas possible, cela n'est jamais garanti dans les faits.

C'est aussi un choix de fatalisme, avec ce préjugé sous-jacent que « nous ne savons pas faire en France en matière de numérique ». Que le retard de l'Europe dans le cloud serait tel qu'il faudrait accepter la situation, se résigner. Il est vrai qu'aujourd'hui Azure (Microsoft) ou AWS (Amazon) témoignent d'un niveau et d'une excellence opérationnelle qu'OVH, pourtant très bon, peine à atteindre faute de capitaux et de moyens industriels équivalents. Mais ce n'est là en rien une fatalité.

En 1950, la France était en retard sur le nucléaire par rapport aux États-Unis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dix ans plus tard, nous avions la bombe, trente ans plus tard, le premier parc nucléaire mondial. En 1965, la France était en retard par rapport au Japon sur les trains à grande vitesse, dix ans plus tard, on pulvérisait le record japonais avec le TGV. En 1970, l'Europe était en retard sur les États-Unis sur l'aviation, aujourd'hui Airbus dépasse Boeing. Ces défis étaient techniquement aussi difficiles, voire plus, que ceux d'améliorer nos datacenters existants pour qu'ils rivalisent frontalement avec les géants américains. D'autant plus que ce sont en grande partie des chercheurs et ingénieurs français et européens qui vont faire

fonctionner ces entreprises américaines. Il n’y a pas de fatalité, c’est essentiellement une question de volonté politique.

L’UE a institutionnalisé son impuissance.

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n’engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d’influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l’objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l’adéquation entre le dire et l’agir de nos invités.*

Vendredi 21 février 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd’hui un entretien avec Fabrice Epelboin, qui est entrepreneur et enseignant.

1/ Après avoir placé le mot en quarantaine, tout le monde ne parle plus aujourd'hui que de souveraineté, comment expliquez-vous ce phénomène ?

En un mot : Trump. Ceux qui hier tenaient le haut du pavé en prônant une corégulation des "Big Tech" ont abandonné tout espoir, et se rabattent sur la seule alternative viable, en s'improvisant fort maladroitement en défenseurs de la souveraineté numérique. C'est assez cocasse de voir que ceux qui hier fermaient les yeux sur l'affaire du Health Data Hub découvrir la lune avec effarement. J'attends avec impatience le moment où ils vont s'apercevoir de ce qui se cache derrière le cloud de confiance. J'ai bien plus d'espoir du côté des entreprises, qui sont désormais dans l'impérieuse nécessité d'y voir clair en matière de souveraineté numérique, ce qui va pousser les Comex à écouter autre chose que McKinsey.

2/ En matière technologique plus qu'ailleurs, on peut avoir l'impression que le débat se résume à un champ de bataille entre les gentils et les méchants. Pourquoi une telle panne de courant au pays des « Lumières » ?

Je suis né peu après mai 68 dans un milieu universitaire très politisé et très à gauche, et j'ai commencé très tôt à m'engager politiquement, mais je ne l'ai fait sous un angle "technologique" que tard, à l'occasion de loi comme la LCEN ou Hadopi, puis en dénonçant régulièrement les technologies de surveillance de masse et de contrôle social, les fameuses manipulations de l'opinion publique sur les réseaux sociaux, sur lesquelles je me penche depuis bientôt quinze ans.

Aujourd'hui le débat a évolué, je n'ai plus vraiment l'impression d'un camp du bien contre un camp du mal, je distingue plutôt trois camps : les idéalistes qui n'ont pas renoncé à perpétuer des valeurs humaniste dans le XXIe siècle et qui se sont attelé, avec plus ou moins de succès, à leur "transformation numérique", les platistes, qui ne comprennent rien aux technologies, qui souvent ont une finalité similaire mais procèdent à une transposition numérique ridicule et

souvent absurde de ces mêmes valeurs humanistes, et les opportunistes, qui ne sont guidés que par leurs intérêts. C’est dans le dernier groupe qu’on serait tenté de voir “les méchants”, mais honnêtement, ils sont souvent bien plus cupides que méchants.Les frontières entre ces camps sont poreuses, et il règne en France une grande confusion quant aux technologies et leur impact sur le monde.

De l’autre côté de l’Atlantique on voit arriver avec fracas une droite-techno dont Musk est le fer de lance, qu’on aime à classer dans le groupe des fachos alors qu’ils sont porteurs de valeurs fort différentes (et tout aussi flippantes). Là où les fascistes prônent un Etat fort et dirigiste, ces techno-libertariens veulent un Etat réduit à sa portion congrue, et là où les fascistes affirment la suprématie de la race blanche ou de l’une de ses sous-parties, cette droite-techno américaine nous mène vers le transhumanisme, où la technologie créera de toutes pièce une race supérieure, inclusive, certes, il y en aura de toutes les couleurs, mais je ne suis pas sûr qu’on puisse y voir un progrès.

3/ Vous n’avez pas quitté X. N’avez-vous pas honte ? :)

Pas le moins du monde. Mais je comprends tout à fait qu’au vu de la brutalité croissante du monde, les plus fragiles se réfugient dans un safe space, il n’y a rien de mal à cela. Il aurait été plus sincère ceci dit de poser le débat sur la liberté d’expression de façon claire, plutôt que de battre en retraite face à la fin d’un régime de censure.

4/ Vous échappez depuis quelques temps à toute classification et êtes parvenu à vous faire apprécier de personnes de chapelles très différentes. Est-ce si difficile que ça, la liberté d’esprit, pour que vous ayez si peu d’homologues ?

J’ai peur qu’avec l’âge arrive l’inévitable moment où l’on

découvre son côté conservateur, d'où un succès tardif auprès de publics qui n'auraient auparavant pas prêté attention aux élucubrations de quelqu'un très marqué à gauche. La lutte contre la surveillance de masse, la censure et d'une façon plus large le contrôle social à travers les technologies a toujours été mon truc, c'est pour ces raisons que je me suis porté au secours de me petits camarade de l'autre côté de la Méditerranée lors du Printemps arabe, et encore aujourd'hui, je reste persuadé qu'un régime politique qui censure la parole de ses citoyens de façon insidieuse et sans rendre de compte à qui que ce soit n'est pas digne d'être qualifié de démocratie, ce qui, apparemment, est de nos jours une opinion de droite.

5/ On entend beaucoup (trop) parler de techno-politique, qui, soit dit en passant, a vu le jour avec la découverte du silex. Que pensez-vous de l'impact des avancées technologiques en matière de tech-noétique, c'est à dire sur notre perception du réel ? L'industrie de la simulation va t-elle nous « confondre » ?

Les fondements de la transcription du réel sont en train de s'effondrer, nous sommes à un point de rupture.

L'image ne fait plus foi.

L'image, fixe ou animée, qui depuis les frères Lumière témoigne de la réalité d'un fait à travers un dispositif technique, est remise en question à travers l'IA générative. Certes Photoshop avait déjà entamé la crédibilité qu'on accordait à l'image, mais avec les deepfakes, on arrive à un changement radical.

Ajoutez à cela un effondrement sans précédent de la crédibilité des médias mainstream, accéléré par la crise Covid, et l'arrivée au pouvoir de Trump et de Musk, dont les premiers pas ont consisté à démanteler l'appareil de soft power américain, révélant de multiples ingérences à travers le monde et déversant une tonne d'informations gênantes que les

médias sont bien en peine d’expliquer et on du mal à cacher…

Tout cela nous mène à un véritable chaos, qui est sans doute le prix à payer pour se débarrasser de cet ancien monde qui a mené le pays à la ruine. La fin du Truman Show européen, comme aiment à le dire les conservateurs américains. Il ne reste plus qu’à espérer que les dirigeants européens ne voient pas en la guerre la seule issue qui pourrait leur permettre de survivre.

6/ Le courant américain des « Network States » envisage la fondation de nouvelles communautés nées d’une sécession, fondées sur la communauté de valeurs, la blockchain, l’IA et le réseau, perçu comme le troisième Léviathan, après Dieu et l’État. Voyez-vous cela comme une menace ou comme une opportunité ?

Je doute fort que les Etats-Unis éclatent et que les Etats prennent leur indépendance, c’est plus un souci pour l’UE, et j’ai du mal à voir quels dirigeants, sur le continent européen, seraient capables d’articuler un projet basé sur l’IA et la blockchain. Pour suivre quelques projets sociétaux à base de Distributed Autonomous Organisations sur une blockchain, j’ai de gros doutes quant au passage à l’échelle. Nous avons un long chemin devant nous avant d’en arriver là, et pas mal d’expérimentations à mener d’ici là.

Ceci étant dit, il me semble évident que la transparence et l’inaltérabilité des données apportée par la blockchain combinée à l’IA sont une base sur laquelle on pourrait imaginer faire tourner une communauté d’Etats. Mais à ce stade, c’est très utopique, et la transition m’apparaît très compliquée.

7/ Quel regard portez-vous sur l’intégrité ou le caractère sacré de la personne et de son corps ? Jusqu’où iriez-vous, vous même dans l’adjonction de

prothèses ou dans l'hybridation permises par la science ? Dit autrement, est-ce que le transhumanisme vous fait rêver ?

À titre personnel, et sans que cela passe par quelque notion de sacré que ce soit, je suis athée et issu d'une famille athée, je touche du doigt avec le transhumanisme les limites de mon penchant pour les technologies.

J'ai du mal à m'imaginer céder à cette hybridation tout en étant très conscient que cet avenir est inévitable. Avec un peu de chance je serai proche de la mort le jour où ce choix sera imposé à la population. Tant mieux.

8/ Le vieux monde vous semble t-il définitivement enfoui sous les tombereaux de progrès techniques du nouveau ? Ou percevez-vous à travers ces dernières des traces encore bien vivifiantes de ce premier ?

Je suis sans doute de parti pris, mais j'ai la sensation qu'en France la classe dirigeante est restée au XXe siècle. La startup nation française est en grande partie construite sur ces principes issus de l'ancien monde : un capitalisme de connivence, dominé par des entrepreneurs issus de nos meilleures écoles de commerce. L'ingénieur, celui qui fait, celui qui entretient avec la technologie une relation d'intimité, est relégué au second rang.

9/ La puissance vous paraît-elle une question d'échelle ? Et si non, que répondez-vous aux personnes qui affirment que rien de grand ou de puissant ne pourra se faire autrement qu'à l'échelle de l'Union européenne ?

Bien sûr que la puissance est une question d'échelle. Trump n'aurait pas dans l'idée d'annexer le Groenland et le Canada si ce n'était pas le cas, pas plus que Poutine n'aurait songé à annexer l'Ukraine. Le problème de l'UE, c'est qu'elle a institutionnalisé son impuissance.

10/ Quand nous avons lancé Souveraine Tech, vous avez immédiatement crié à l'opération de « com pol » sous-marine du gouvernement. Cinq ans plus tard, comment percevez-vous la chose ?

Remettons un peu de contexte, à l'époque, la souveraineté numérique n'intéressait personne, et seul un petit quarteron de dinosaures de l'internet dont je faisait partie tentait d'alerter sur les dangers qu'il y avait à faire reposer le numérique en France sur des infrastructures étrangères. Nous nous attendions tous à ce qu'une initiative vienne perturber ce que nous tentions de faire, et il faut bien avouer que nous avons été paranoïaques.

Ceci dit, il y avait de bonnes raisons d'être paranos, en pratique la contre offensive est arrivée un peu plus tard sous la forme d'une synthèse habile entre une crainte partagée du pouvoir des "Big Tech" – une sémantique introduite à l'occasion avec un plan média impressionnant – combinée, faute de souveraineté, avec le désir d'une cogestion réglementaire faite entre l'UE et les USA. Ça n'a pas duré bien longtemps, et les porteurs de cette contre-offensive ont disparu avec l'élection de Trump, pour réapparaître en ordre dispersé comme défenseurs d'une souveraineté numérique dont ils découvrent les contours, ce qui est pour le moins risible.

LA FRANCE A BRILLÉ DANS LA TECH,
ELLE PEUT ENCORE RIVALISER AVEC LES GÉANTS DU NUMÉRIQUE

« Je n'ai rien à cacher » : vraiment ?

« De toute façon, on n'a pas le choix, alors autant utiliser

Google, Microsoft et les autres… » Si cette phrase vous semble familière, c'est que la question de la **souveraineté numérique** est souvent reléguée au second plan. Pourtant, nos données sont devenues un **enjeu de pouvoir et de dépendance économique**. Chaque fichier stocké sur un cloud américain, chaque email échangé sur une plateforme non souveraine, chaque réunion tenue sur un outil non européen renforce cette dépendance.

« Si vous contractez en dollars, si un mail passe par un serveur basé aux Etats-Unis, si un citoyen américain est dans le dossier, cela lui suffit pour intervenir. » Frédéric Pierucci, un ancien cadre supérieur d'Alstom

Mais avons-nous vraiment toujours été dépendants ? **La France a longtemps été un leader technologique**. Dans les années 60, sous l'impulsion du **Plan Calcul**, notre pays a investi massivement pour développer une industrie informatique nationale capable de rivaliser avec les géants américains. **Des entreprises comme Atos, Bull, et Alcatel ont été des pionniers du secteur**. À son apogée, **Alcatel était le deuxième plus grand fabricant de téléphones portables au monde**.

Alors comment avons-nous perdu cette souveraineté ? Et surtout, **comment pouvons-nous la reconquérir ?**

Un enjeu majeur : la souveraineté numérique en danger

Pourquoi reprendre le contrôle de ses données ?

Les **entreprises et administrations** doivent absolument se réapproprier leurs données, sous peine de :

- **Subir les lois extraterritoriales** comme le Cloud Act, qui permet au gouvernement américain d'accéder aux données stockées chez Microsoft, Google ou AWS, même en dehors des États-Unis.
- **Payer des amendes RGPD salées** : Plusieurs entreprises

européennes ont déjà été sanctionnées pour avoir stocké des données clients sur des serveurs non conformes.
- **Rester sous perfusion des GAFAM** : Un simple changement de politique tarifaire de Microsoft 365 ou Google Workspace peut impacter des milliers d'entreprises européennes.
- **Risque de perte de souveraineté industrielle** : L'exemple d'**Alstom**, dont certaines divisions ont été rachetées par General Electric après l'arrestation de son dirigeant Frédéric Pierucci, illustre la façon dont la dépendance aux infrastructures étrangères peut devenir un levier de pression économique.
- **Affaiblissement des industries stratégiques** : **Alcatel**, **Technip**, ou encore des entreprises du secteur de l'énergie et des télécoms ont vu leurs actifs et brevets passer sous contrôle étranger faute d'une protection souveraine adéquate.
- **Dépendance technologique critique** : La France a confié l'hébergement des **données de santé du** Health Data Hub à Microsoft, soulevant des questions sur la souveraineté des données médicales.

Pourquoi cela nous concerne tous ?

Quelques chiffres édifiants :

- *80% des données des entreprises européennes sont stockées sur des serveurs américains (source : Capgemini, 2024).*
- *En 2023, l'UE a infligé une amende record de 1,2 milliard d'euros à Meta pour violation du RGPD (source : Commission européenne, 2023).*
- *Les entreprises européennes dépendent à 92% de logiciels américains pour leurs communications internes (source : Gartner, 2024).*

« Cette affaire révèle comment des entreprises stratégiques françaises peuvent être déstabilisées et rachetées par des intérêts étrangers sous couvert de procédures judiciaires. » Frédéric Pierucci, un ancien cadre supérieur d'Alstom

De la souveraineté industrielle à la colonisation numérique

Certains objecteront que **la mondialisation favorise les meilleures technologies et que l'interdépendance est inévitable**. Pourtant, l'Histoire nous montre que **les nations qui ne protègent pas leurs industries stratégiques finissent sous influence étrangère**. La France, autrefois une **puissance technologique majeure**, a **perdu du terrain** en abandonnant progressivement sa souveraineté numérique.

Nous avons été des pionniers :

- Dans les années **1960-70**, le Plan Calcul a permis à la France de développer son propre secteur informatique, avec des entreprises comme **Bull et CII-Honeywell** rivalisant avec IBM.
- **La France était la deuxième nation au monde en nombre d'ingénieurs**, juste derrière les États-Unis. Nos écoles formaient des milliers de talents qui travaillaient sur des innovations technologiques stratégiques.
- **Alcatel**, dans les années 1990, était **leader mondial des télécommunications** et le **deuxième plus grand fabricant de téléphones portables** au début des années 2000.
- **Atos**, fleuron du numérique, a joué un rôle clé dans les supercalculateurs et la cybersécurité.

Puis, nous avons tout laissé filer :

- Le rachat d'**Alstom par General Electric**, privant la France de son indépendance dans le secteur énergétique et industriel.

- La vente des activités télécoms d'**Alcatel à Nokia**, éliminant notre capacité à concurrencer Huawei ou Ericsson.
- L'hébergement des **données de santé du Health Data Hub** par Microsoft, au mépris des infrastructures cloud françaises.
- **La fuite des cerveaux** : la dévalorisation des métiers techniques et l'absence de politique ambitieuse ont poussé de nombreux ingénieurs à s'expatrier vers les États-Unis ou la Chine.

Aujourd'hui, nous vivons une colonisation numérique. Nos outils, infrastructures et données sont sous contrôle étranger. **Que se passerait-il si une crise géopolitique poussait les États-Unis à restreindre l'accès à leurs services cloud ?** La dépendance aux géants américains et chinois **met en péril notre souveraineté économique et technologique**.

La France doit cesser d'être une simple consommatrice de technologies étrangères et redevenir une nation innovatrice. Nous en avons le potentiel. Nous avons déjà prouvé que nous pouvions rivaliser avec les plus grands. Il est temps de retrouver cette ambition.

Les scandales de cybersécurité qui prouvent l'urgence de la souveraineté numérique

Si vous pensez que confier vos données aux GAFAM est sans risque, voici quelques exemples récents qui montrent à quel point **la dépendance aux géants américains met en danger vos informations personnelles, votre vie privée et votre sécurité** :

Vous pensez être protégés ? Voici la réalité :

- **La fuite massive de Facebook (2019 & 2021)** : Les données personnelles de plus de 533 millions d'utilisateurs ont été exposées, incluant numéros de téléphone, emails, noms et dates de naissance. Une mine

d’or pour les cybercriminels qui s’en servent pour des arnaques et usurpations d’identité.
- **Google Chrome : le cheval de Troie de la publicité ciblée** : Google collecte en permanence vos habitudes de navigation, vos recherches et votre position. Vous êtes **le produit** : chaque recherche alimente ses algorithmes publicitaires et renforce son monopole.
- **Le piratage massif de Yahoo (2013-2014, révélé en 2016)** : Près de 3 milliards de comptes ont été compromis, l’une des plus grandes fuites de données de l’histoire. Yahoo a mis **plus de 3 ans** à révéler l’ampleur de l’attaque, laissant ses utilisateurs dans l’ignorance.
- **Amazon Alexa & l’espionnage à domicile** : Saviez-vous que les employés d’Amazon ont accès aux enregistrements de votre assistant vocal ? Des enquêtes ont prouvé que des conversations privées étaient écoutées et analysées pour améliorer leurs IA… et potentiellement surveiller.
- **Microsoft et le Cloud Act : vos données ne vous appartiennent plus** : Toutes les données stockées sur des serveurs Microsoft (OneDrive, Outlook, Teams, etc.) peuvent être réquisitionnées par le gouvernement américain, même si elles sont hébergées en Europe. Une surveillance massive **totalement légale**.
- **TikTok : l’application qui siphonne vos données** : Derrière son apparence ludique, TikTok collecte des informations sur votre localisation, vos contacts et votre comportement en ligne, avec des connexions suspectes vers des serveurs chinois.

Utiliser les services des GAFAM/BATX, c’est nourrir la bête

Chaque clic, chaque partage, chaque fichier stocké chez Google, Microsoft ou Amazon **alimente leur puissance et leur monopole**. Pendant que vous profitez d’un service *« gratuit »*, vous cédez **vos données, votre vie privée et votre indépendance**

numérique.

Ces entreprises deviennent tellement dominantes qu'elles **éliminent toute concurrence et empêchent l'émergence d'alternatives souveraines**.

Nous devons changer nos habitudes avant qu'il ne soit trop tard.

Il est temps d'agir pour notre souveraineté numérique !

Il est temps de cesser d'être des consommateurs passifs et de redevenir des acteurs de notre futur numérique.

- **Remplacez les services américains par des alternatives souveraines** : utilisez Whaller pour vos communications, OVHcloud pour votre stockage, Qwant au lieu de Google.
- **Exigez des solutions sécurisées et respectueuses des utilisateurs** : bannissez les outils qui exploitent vos données personnelles à des fins publicitaires ou d'espionnage.
- **Faites pression sur vos entreprises et institutions** : informez-vous sur les logiciels qu'elles utilisent et demandez des solutions françaises ou européennes.
- **Soutenez les politiques favorisant la souveraineté numérique** : poussez les gouvernements à renforcer la législation en faveur des acteurs français et européens.

« Il est crucial que la France mette en place des mécanismes pour défendre ses entreprises face à des attaques judiciaires et économiques extérieures. » Frédéric Pierucci, un ancien cadre supérieur d'Alstom

Nous avons encore le choix. Mais si nous ne faisons rien, nous perdrons totalement notre liberté numérique.

Et vous, êtes-vous prêt à vous libérer de la dépendance aux GAFAM/BATX ?

Grégory Saccomani

L’idée que l’IA pourrait incarner la perfection du raisonnement et de la décision est une profonde illusion.

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n’engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d’influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l’objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l’adéquation entre le dire et l’agir de nos invités.*

Vendredi 24 janvier 2025

Nous sommes heureux de publier aujourd’hui un entretien avec Mathieu Guillermin, qui est enseignant-chercheur

en philosophie et éthique des sciences et des technologies, membre de l'Unité de Recherche CONFLUENCE : Sciences et Humanités (EA 1598) de l'UCLy (Université Catholique de Lyon). Il est docteur en philosophie et en physique. Il coordonne le projet international « Nouvel Humanisme au temps des Neurosciences et de l'IA » (NHNAI). Ses travaux portent sur les articulations entre démarche éthique, recherche scientifique et développement technologique. Il s'intéresse tout particulièrement aux questions éthiques et sociétales soulevées par nouvelles technologies numériques.

1/ Pouvez-vous svp décrire en quoi consiste la démarche internationale du NHNAI ?

Le projet part de deux idées centrales :

Premièrement : Pour s'orienter dans la multitude d'enjeux et de défis éthiques soulevés par les technologies d'IA, il est nécessaire de s'interroger, en arrière-plan, sur ce que signifie « être humain » au temps de l'IA (qui sommes-nous en tant qu'humain ? qui voulons-nous être et devenir ? …). Sans se substituer à la réflexion éthique in situ, sujets par sujets, cette réflexion d'arrière-plan nous semble intéressante pour fournir une sorte de boussole, une sorte de nord magnétique sur lequel on pourra s'appuyer, tenter de s'aligner, dans chaque situation.

Deuxièmement : Il nous semble de plus que cette question « que signifie être humain au temps de l'IA ? » n'est pas une question à laquelle les experts (quelle que soit leur discipline) peuvent répondre directement, seuls dans leur coin. C'est une question éminemment politique et existentielle qui nous concerne, et nous engage, toutes et tous. Néanmoins, cette question peut difficilement s'étudier sérieusement sans s'appuyer sur les connaissances scientifiques et les expertises disponibles (informatique, anthropologie, sociologie, psychologie, neurologie, philosophie, théologie

…). De manière complémentaire, la régulation de technologie comme celles de l’IA ne peut se faire seulement dans une démarche descendante avec des lois et des règles établies par les institutions politiques (ou par d’autres institutions) s’appuyant sur l’expertise scientifique. Cette forme de régulation est nécessaire, indispensable, mais risque de ne pas être suffisante. Déjà, il y a un défi de mise en œuvre, d’application : il faut mettre des moyens sur la table pour faire respecter les réglementations. De plus, des règles générales auront besoin de s’implémenter concrètement, d’évoluer au contact des situations réelles, de se confronter à la réalité singulière. Ainsi, le mouvement de régulation descendant ne peut être couronné de succès que s’il rencontre un effort ascendant en provenance des citoyennes et des citoyens, des associations, des acteurs socio-économiques … Il est impératif d’encourager une culture de la réflexion et de l’orientation éthique très horizontale, chez toutes les personnes concernées par les enjeux de l’IA. Ainsi pourra-t-on espérer que les réglementations descendantes entreront en résonance avec les choix du quotidien de tout un chacun. Notamment les choix de consommation qui peuvent créer un appel d’air pour une activité économique plus vertueuse. (La plupart des entrepreneurs que je rencontre sont très soucieux des enjeux éthiques … encore faut-il que ce souci soit partagé par leurs clients).

Sur la base de ces deux axes structurants, le projet NHNAI entend donc mettre à la disposition de la réflexion collective horizontale (avec toutes les personnes se sentant concernées) les ressources d’un réseau d’universités catholiques. Sous la bannière de la Fédération Internationale des Universités Catholiques, le réseau NHNAI rassemble aujourd’hui 12 partenaires dans 9 pays différents (Chili, USA, Canada, Kenya, Taïwan, Belgique, Portugal, Italie, France). L’action du réseau se déploie selon deux dimensions principales : d’une part, l’organisation, la restitution et la synthèse de grands ateliers de discussion, dans les différents pays participants,

sur la question de l’humain au temps de l’IA ; d’autre part, l’apport d’expertise pour nourrir la réflexion collective (avec environ 70 chercheuses et chercheurs d’horizons disciplinaires très variés qui s’efforcent de partager, en fonction du contenu des discussions collectives, les éléments les plus saillants de leur discipline qui peuvent aider à approfondir les échanges).

La démarche et les résultats des ces discussions peuvent être consultés sur le site web du projet.

2/ Faut-il entendre par « nouvel humanisme » que les temps que nous vivons annoncent l’avènement d’un « homme nouveau » ?

L’humain est très probablement toujours en évolution, en particulier avec les technologies dont il se dote et qui, souvent, le transforment en profondeur. Néanmoins, l’idée de « nouvel humanisme » dans le cadre de notre projet désigne plutôt la réflexion sur l’humain, le besoin de rouvrir cette réflexion. Le terme « humanisme » est très souvent associé à la modernité et la période des Lumières qui a vu des penseurs comme Rousseau ou Kant mettre l’accent sur la légitimité (et même le devoir) pour chaque individu de penser par lui-même, de faire usage de sa raison pour faire ses propres choix et guider sa vie de manière plus autonome. Force est de constater que ce mouvement d’émancipation et de responsabilisation des personnes a pour une part pris une tournure beaucoup plus discutable (individualisme, dénigrement des dimensions non objectivables de la vie, vision de l’humain comme propriétaire de la nature vue comme un moyen au service des fins humaines …) que ce que véhiculaient les intuitions originales. Pourtant la solution n’est pas forcément de rejeter cet héritage en bloc. Il est peut-être intéressant de remettre tout cela sur le métier à tisser, de repenser ce que veut dire être une personne autonome et faisant un bon usage de sa raison, de repenser ce qu’est notre spécificité en tant qu’humain et ce que cette spécificité signifie pour notre rapport à autrui et

aux autres vivants … Dans cet effort, l'héritage de l'humanisme des Lumières est indispensable. Mais comme une composante de l'exploration, un point d'appui pour se poser les bonnes questions …

3/ Comment expliquez-vous le fait que l'Homme soit le grand absent du brouhah-IA actuel ?

Peut-être que, précisément, il nous est difficile de mettre l'humain en avant dans la mesure où nous n'avons pas les idées claires ce que signifie « être humain ». Il est tentant, face aux grands problèmes du monde actuel, de croire à la possibilité de faire table rase du passé. Si humain est synonyme d'égoïsme et d'individualisme, de cupidité, d'une intelligence biaisée … peut-être qu'il faut devenir autre chose ou bien accepter de s'éclipser de la scène ? De laisser la place à des intelligences supérieures ?

Ces idées me semblent profondément erronées. D'une part, ce n'est regarder que le mauvais côté de l'humain, ne s'attacher qu'aux échecs, et en plus en noircissant le tableau (notamment sur le dénigrement de l'intelligence humaine). D'autre part, ce serait aussi se méprendre profondément sur ce qu'est l'intelligence artificielle. Il est important d'être très clair ici (dans l'idéal il faudrait même développer beaucoup plus) : l'IA n'est pas une nouvelle forme d'intelligence dans le sens de quelque chose qui serait autonome comme nous, que l'on pourrait placer à côté de nous, comme un autre être vivant. Il faut résister à la petite musique ambiante qui se fait de plus en plus pressante à ce niveau. Avec l'IA, on reste dans le domaine de l'informatique, c'est-à-dire dans le domaine de la construction de mécanismes programmables, d'artefacts qui vont, de manière contrôlée (merveilleusement bien contrôlée d'ailleurs), transformer des données d'entrée en données de sortie. On parle bien ici de machines, de mécanismes, d'automates … Et transformer des données, c'est quelque chose de très concret, rien de magique : il s'agit de passer d'une configuration matérielle (une série d'aimants

orientés d’une certaine manière par exemple) à une autre (une autre série d’aimants avec des orientations différentes), et nous, les humains, nous associons de la signification aux orientations de ces aimants (des 1 et des 0, des nombres, des mots, des images …). Mais tout repose sur ce pouvoir d’association entre des choses autour de nous (parfois des choses très très petites) et des significations. Ensuite, il s’agit de mécanique pour construire des automates qui transforment cette matière organisée pour signifier … Sans un être humain capable de faire le lien avec les significations, il n’y a que de la mécanique (quand bien même il s’agit d’une merveilleuse mécanique très miniaturisée) … Ainsi, il n’y a aucun sens à mon avis à parler de radicalement laisser la place à l’IA. De ce point de vue, la deep ecology a au moins le mérite de la cohérence en parlant de laisser la place aux autres vivants … Laisser la place à l’IA, ça revient seulement à laisser la place à des machines qui tourneront « à vide » …

4/ La fascination pour la puissance de calcul procède t-elle selon vous de notre « volonté de puissance » ? Et le cas échéant, sait-elle bien à quoi elle est exactement ordonnée ?

Il y a en effet quelque chose de l’ordre de l’hybris dans la fascination pour le calcul logico-mathématique, encore plus lorsqu’il est combiné à la data, à la donnée empirique brute … Cela rejoint l’idée de l’enquête pure chère aux cartésiens : si, dans une démarche de construction de connaissance, nous ne nous appuyons que sur des choses inévitables, si nous restons parfaitement neutres, que nous ne mobilisons pas notre jugement subjectif, alors les conclusions produites sont absolument certaines. Nous produisons des « vérités ». Il est assez courant de considérer ainsi l’activité scientifique : elle ne mobilise que le donné empirique et le calcul logico-mathématique, elle est donc parfaitement neutre et produit donc des vérités.

Il est extrêmement important de bien comprendre que ceci est une caricature de la science et que l'idée de l'enquête pure est une illusion. Il y a toujours du jugement, de l'arbitrage … C'est inévitable. Par exemple de manière très fondamentale : qui nous dit que le donné empirique est fiable ? Descartes en avait douté d'ailleurs. Peut-on réellement prouver que nous ne vivons pas dans une illusion ? Dans la caverne de Platon ? Peut-on absolument démontrer que nous ne sommes pas victimes d'illusions provoquées dans nos cerveaux par des machines (comme dans le film Matrix) ou que nos résultats expérimentaux ne sont pas altérés par des extra-terrestres malveillants et très avancés technologiquement (qui souhaitent entraver notre développement scientifique) ? Nous savons déjà qu'il est impossible de prouver la validité des mathématiques … Ultimement, tout repose sur une question de confiance, de jugement sur ce qui est raisonnable ou non. Je suis bien entendu convaincu que les scientifiques ont raison de faire confiance à leur expériences (ou a minima au principe du test expérimental). Mais je suis conscient qu'il s'agit là d'un jugement, d'un arbitrage de ma part … Mettre en place ou suivre une procédure (un algorithme ou une recette) pour, notamment, construire des connaissances, ce n'est jamais éliminer le jugement et l'arbitrage (en tous cas ça ne devrait pas) … Une procédure n'a de légitimité qu'en tant qu'elle a été jugée valide, fiable, adéquate au problème auquel elle répond …
En résumé : de la puissance de calcul oui, mais seulement dans le cadre d'arbitrages soigneux et de jugements approfondis …

5/ Vivons-nous des temps éminemment philosophiques qui voient s'affronter la quantité et la qualité ?

Je crois que nous vivons des temps marqués par notre incapacité de plus en plus grande à prendre sérieusement en compte le qualitatif (probablement en partie en raison de l'illusion de l'enquête pure). Observer et calculer c'est très utile, mais il faut aussi (en premier lieu ?) savoir arbitrer et juger.

6/ Si l’on se place dans une perspective chrétienne, le développement fulgurant de l’IA vous paraît-il de nature à la placer dans l’ordre de la « pro-création » ? Ou sommes-nous plutôt en plein mythe faustien ou prométhéen ?

L’exposition rapide proposée en amont de la manière dont je comprends ce qu’est l’IA permet de répondre à cette question. Avec l’IA, nous ne sortons pas du domaine de la création d’outils … Des outils puissants, possiblement dangereux et difficiles à maîtriser, mais des outils tout de même (il y a d’ailleurs quantité d’autres technologies qui, nous le réalisons parfois un peu trop tard, présentent des dangers et dont les conséquences ne sont pas facilement prédictibles ou maîtrisables … on pourrait parler de toutes les technologies liées aux hydrocarbures bien évidemment). Il est donc clair que nous ne sommes pas en train de réellement créer une nouvelle espèce ou quelque chose de cette sorte. Si on le croit (de même que si on s’illusionne sur la puissance épistémique réelle des procédures ou des algorithmes), on se rapproche en effet des registres faustien et prométhéen.

7/ On avait déjà du mal à décrire le réel jusqu’à aujourd’hui, est-ce que la noétique, notre manière de percevoir et de penser le « réel », ne risque pas de devenir le sujet de demain en matière d’IA ? Comment saurons nous discerner alors quels phénomènes, sentiments, crédits, autorités, témoignages sont bel et bien réels ? Et quels impacts prévoir s’agissant de la confiance qui doit imprégner notre commerce avec nos semblables ?

Le danger est réel et pressant. Dans ce registre de réflexion, il est intéressant d’évoquer la question de l’organisation et de la gestion des informations que nous recevons au quotidien grâce à nos outils informatiques. Cette question est cruciale et épineuse. Cruciale, car on ne peut de nos jours pas espérer tirer quelque chose d’intéressant de nos systèmes

d’information, d’internet, sans de puissants algorithmes de recommandation (que ce soit pour les moteurs de recherche ou pour les réseaux sociaux). Épineuse, car on doit se demander les principes selon lesquels ces algorithmes fonctionnent, les objectifs qu’ils servent. Sont-ils fait pour nous donner les informations qui vont attiser ce qu’il y a de meilleur en nous ? Les informations qui vont nous faire grandir ? On peut en douter. Le modèle économique de la gratuité est ainsi à interroger. Puisque nous ne payons pas (ou très peu) pour les services numériques comme les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, il faut bien que de la valeur soit créée autrement. Et cela se fait via la collecte de données, personnelles ou non, qui va servir au ciblage publicitaire (c’est de plus en plus connu de toutes et tous), mais aussi au développement d’algorithmes possiblement très puissants par les techniques d’apprentissage machine (c’est peut-être un peu moins mis en avant). En simplifiant, la rentabilité des services numériques est donc étroitement associée à la capture de l’attention des utilisateurs afin de maximiser la quantité de données collectées. Et comme l’a bien décrit Gérald Bronner dans son ouvrage Apocalypse Cognitive, les contenus qui captent notre attention sont loin d’être ceux qui favorisent notre épanouissement …

8/ Si l’IA promet la perfection du raisonnement et par suite de la décision, qu’est-ce qui nous empêchera, à terme, de lui confier l’organisation de la Cité en devenant les abonnés comblés (ou presque) de ses impeccables services ?

Comme je l’évoquais, les programmes informatiques (en incluant ceux relevant de l’IA) sont des algorithmes, des procédures guidant une transformation de données. Et réduire le raisonnement à la mise en œuvre de recettes, c’est une grande mutilation … L’idée que l’IA pourrait incarner la perfection du raisonnement et de la décision est donc une profonde illusion. Tout au plus, et c’est déjà merveilleux, l’IA peut nous aider à prendre de meilleures décisions, au même titre

que d’autres outils … Mais prendre une décision c’est précisément tout sauf mettre en œuvre une procédure … C’est arbitrer et juger …
Le grand danger me semble donc être de se méprendre sur ce qu’est l’IA et de nous automutiler en refusant, en dénigrant ou en ignorant la dimension vivante et informelle de jugement et d’arbitrage qui réside au cœur de l’intelligence.

9/ Quel avenir prédisez-vous à la fragilité, au hasard, à la lenteur ?

Tant qu’il y aura des vivants et des vivants humains, la fragilité sera au centre. La fragilité ou la vulnérabilité c’est bien sûr parfois une mauvaise chose qui nous apporte de la souffrance, de la frustration, lorsqu’on se blesse ou qu’on échoue … Mais la vulnérabilité c’est aussi la possibilité d’être affecté, de ressentir, de vivre ! Et donc de vivre des choses positives et épanouissantes comme des choses terribles et difficiles … S’il faut bien sûr réduire la souffrance dans la mesure du possible, cela ne doit pas revenir à ne plus vouloir être affecté, être affectible, à renoncer à ce merveilleux mystère du fait d’être quelqu’un, de ressentir, d’être touché par le monde et par autrui.

10/ Comment imaginez-vous que notre souveraineté pourrait réunir au sein d’une même nation, des personnes qui voudraient vivre ensemble autour de la même vision de l’IA ? Idéalement au service de l’Homme.

De mon point de vue de philosophe des sciences ou de la connaissance, je crois que nous pourrions progresser en nous clarifiant les idées sur ce que veut dire connaître, savoir, être rationnel, produire des affirmations qui « tiennent la route ». Puisque l’enquête pure est une illusion, produire des connaissances, ça ne peut pas vouloir dire produire des « vérités ». On ne peut (malheureusement ?) jamais être totalement sûr, il y a toujours une part de confiance, de jugement et d’arbitrage informel. Cela est peut-être traumatisant car il aurait été fantastique de pouvoir saisir

la vérité, une sorte de pouvoir prométhéen de connaissance … Mais il est important de reconnaître la réalité de notre situation : connaître, produire des connaissances, des affirmations qui tiennent la route, ça ne peut probablement pas vouloir dire grand-chose d'autre que d'essayer de faire le travail de réflexion du mieux possible, avec humilité, en utilisant les guides et les outils à disposition. Les approches scientifiques ne sont pas infaillibles, mais sont a priori dignes de confiance … Il est légitime, sauf à détecter un problème d'intégrité ou une autre difficulté (comme un enfermement dogmatique) dans une communauté scientifique, de faire confiance aux (de supposer vrais les) résultats produits par cette communauté (ce qui fait consensus dans cette communauté).

Mais du coup, bien faire le travail, plus ou moins bien faire le travail, c'est quelque chose qui n'appartient pas qu'aux sciences … On devrait réaliser que nous sommes toutes et tous appelés à cela, à faire du mieux possible le travail lorsqu'on affirme quelque chose, et ce quel que soit le domaine. Cela s'applique en particulier aux domaines politique et éthique, à l'éthique des technologies, aux réflexions sur ce que nous devons faire à propos de l'IA. Dans ces domaines, on ne peut pas juste dire « c'est ton avis, tu es libre de penser ce que tu veux … c'est mon avis et je le partage … chacun a bien le droit de penser ce qu'il veut ». Bien sûr, et conformément à l'esprit des Lumières, chacun doit se faire son idée … Mais cela ne veut pas dire que chacun peut penser ce qu'il veut dans son coin … Cela me semble plutôt vouloir dire que chacun a le devoir de faire le travail de réflexion de la meilleure des manières possibles, le plus honnêtement et sincèrement possible. Et quand le travail est jugé bien fait, les affirmations qui en résultent sont considérées comme « tenant la route ».

En appliquant cette manière d'aborder les questions politiques et éthiques, on pourrait vite se rendre compte, si on prend le

temps, qu’il y a de nombreuses choses qui tiennent la route à dire, en particulier sur le thème de l’IA. Et parmi toutes ces choses qui tiennent la route, certaines sont parfois en contradiction ou en tension. Mais cela ne veut pas forcément dire que les tensions reflètent des oppositions entre les personnes, que quelqu’un a forcément tort ou que chacun peut bien penser ce qu’il veut dans son coin. Une tension peut aussi refléter un dilemme ou une complexité inhérente à la question explorée … Si c’est le cas, il est possible de se mettre d’accord sur l’existence de la tension … C’est même il me semble un devoir … On pourra ensuite éventuellement diverger quant aux priorités à établir face à de telles tensions. Mais il est crucial de partir d’une base commune qui reconnaît les tensions, de faire commun sur l’ensemble de ce qui tient la route … un commun faillible mais essentiel si l’on veut avancer ensemble …

C’est cet esprit que nous avons essayé de mettre en pratique dans le projet NHNAI. Les synthèses des échanges disponibles sur le site web du projet font la part belle à l’exposition de points de complexité et de tension qui ont émergé des discussions, afin de permettre de construire du commun pour avancer ensemble dans une exploration, non pas de la question de la place de l’humain à l’ère de l’IA, mais bien plutôt de la question de ce que veut dire être humain, afin de mieux être capable demain de décider quelle IA nous voulons, quelle doit être la place de l’IA dans le monde des humains et des autres vivants.

Les partenariats sont

essentiels pour répondre aux besoins de souveraineté numérique.

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.*

Jeudi 9 janvier 2025

Dans le cadre de notre partenariat avec l'IMA à l'occasion du sommet « Souveraineté technologique & Autonomie Stratégique » qui aura lieu le mardi 14 janvier au Ministère de l'Economie et des Finances – Bercy, nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec Nassima Auvray qui est Directrice de la confiance numérique chez Orange Business. Mick Lévy, Directeur Stratégie & Innovation chez Orange Business participera le jour J à une table ronde.

1/ Comment Orange Business définit-elle la souveraineté technologique dans le contexte spécifique des services

numériques et de télécommunications ?

Conscients que la souveraineté numérique ne peut être toujours pleinement atteinte, dans un espace digital aux frontières parfois poreuses, nous préférons privilégier la notion de confiance numérique. On pourrait la définir comme la capacité à choisir ses dépendances sur la base de critères objectifs. Nous nous concentrons sur des éléments tangibles tels que la résilience de nos infrastructures numériques (connectivité, cloud, mobile, etc.), la cybersécurité ou encore la conformité aux réglementations.

Les partenariats sont essentiels pour répondre aux besoins de souveraineté numérique. C'est pourquoi nous avons choisi de les diversifier. En complément des collaborations avec de grands acteurs de la tech, nous renforçons notre coopération avec un écosystème d'entreprises françaises et européennes. L'exemple le plus récent porte sur l'intégration du modèle de LLM de la startup LightOn dans notre gamme d'offres d'intelligence artificielle générative de confiance, Live Intelligence, dans les infrastructures Cloud d'Orange.

Par ailleurs, le modèle opérationnel relatif à l'intégration et à la maintenance des solutions numériques est fondamental.

2/ Comment Orange Business s'assure-t-elle que ses infrastructures et services restent bien sous contrôle français ou européen ?

Sur le marché, nous constatons des attentes variables en matière de contrôle des données. Deux types de besoins émergent. Certaines organisations publiques et privées accordent une grande importance à la localisation des données en France ou en Europe, ce qui est souvent formalisé dans leurs cahiers des charges. D'autres clients privilégient avant tout le rapport coût/efficacité et l'apport des technologies numériques pour leur compétitivité.

Pour répondre aux exigences les plus strictes, la maîtrise de

nos services et infrastructures repose sur un modèle opérationnel adapté à la criticité des informations (hébergées, collectées, manipulées, etc.) et interdisant l'accès aux données sensibles par des prestataires ou fournisseurs.

Nos équipes sont présentes dans 65 pays pour déployer et superviser les réseaux et les solutions digitales de nos clients. Nous constatons les effets du contexte géopolitique actuel, avec des besoins croissants en matière de localisation des données. Cela nécessite des infrastructures dans différentes régions du monde et des garanties de sécurité, en conformité avec les réglementations locales, tout en préservant l'accès des données par des tiers.

La gamme d'offres Cloud Avenue s'appuie sur des datacenters Orange situés dans plusieurs pays en Europe (France, Norvège, Suède). **Les entreprises soucieuses de la souveraineté de leurs données se tournent vers ce type de Cloud car elles recherchent à s'appuyer sur un acteur européen, propriétaire de ses infrastructures, responsable de l'intégration, du maintien en conditions opérationnelle et de sécurité et disposant de certifications spécifiques à des secteurs d'activité (santé, banques, etc.).**

3/ Comment Orange Business aborde-t-elle la cybersécurité dans le contexte de la souveraineté technologique ?

La digitalisation n'est plus la somme de technologies mises bout à bout. C'est beaucoup plus complexe du fait, notamment, d'une imbrication de plus en plus marquée entre connectivité, cloud et cybersécurité.
La souveraineté ne peut se limiter aux technologies utilisées et une approche holistique s'impose de plus en plus pour maitriser cette complexité croissante. Nous y répondons grâce à l'expertise combinée d'Orange Cyberdefense et Orange Business.

Pour des besoins propres à certains clients, Orange Cyberdefense propose des solutions garantissant un contrôle local sur les technologies. En France, cela se traduit par exemple par la collaboration avec un réseau de partenaires souverains (i.e. éditeurs/développeurs de solutions de cybersécurité français).

Le chiffrement joue également un rôle clé dans la « souverainisation » de certaines technologies, renforçant ainsi la sécurité des données sensibles.

Au sein du Crédit Agricole,

nous faisons confiance à des plateformes IA 'Low Code' françaises.

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.*

Jeudi 2 janvier 2025

Dans le cadre de notre partenariat avec l'IMA à l'occasion du sommet « Souveraineté technologique & Autonomie Stratégique » qui aura lieu le mardi 14 janvier au Ministère de l'Economie et des Finances – Bercy, nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec Aldrick Zappellini, qui est Directeur Data & IA et Chief Data Officer du Groupe Crédit Agricole. Ce dernier participera le jour J à une table ronde.

1/ Comment comprenez-vous le retour en force ou en grâce de l'idée de souveraineté, avec son corollaire de

souveraineté technologique et son sous-jacent, l'autonomie stratégique ?

L'enchaînement d'une pandémie mondiale et d'une guerre aux portes de l'Europe, a montré que la profusion des biens et services, était en réalité devenu plus précaire que nous le pensions. Le retour de pénuries d'énergie, de certaines denrées alimentaires, ou encore plus récemment de médicaments essentiels comme les antibiotiques, ont sans doute marqué notre mémoire collective.

Le contexte géopolitique, un monde redevenant de plus en plus bipolaire entre Chine et Etats Unis d'Amérique, et une compréhension des limites planétaires affinée, ne font que renforcer le retour en force des concepts de dépendance, souveraineté et autonomie stratégique en particulier dans le domaine des technologies qui sont de puissants outils de domination ou de préservation de leurs intérêts pour les nations.

Les entreprises – dont certaines déjà été mises à rude épreuve par la hausse des prix de l'énergie, ont accru leur vigilance quant à la maîtrise des ressources qui leur permettent de fonctionner. Les technologies en font évidemment partie. Pour autant, des efforts de pédagogie restent nécessaires car les technologies évoluent vite – l'IA en particulier, alors que des enjeux tels que la protection des données de nos entreprises et concitoyens, ne sont pas encore pleinement assimilés.

2/ Comment l'engagement du Groupe Crédit Agricole sur ces sujets se traduit-il concrètement dans des domaines comme celui du cloud, de la data et de l'intelligence artificielle ?

Le Crédit Agricole est une banque universelle, celle d'un Français sur trois, ainsi que le premier financeur de l'économie française. En tant qu'opérateur d'Importance vitale, banque systémique, et tiers de confiance, il porte

depuis toujours une grande attention à la maîtrise et à la sécurisation de son système d’information, ainsi qu’à la protection des données de ses clients.

Ainsi, nous gérons nos propres datacenters qui se distinguent en matière d’efficience énergétique. Cependant, l’essor de l’IA Générative, dont les modèles les plus puissants sont difficilement déployables dans nos Datacenters notamment en raison de leur consommation de GPU, nous invite à une hybridation sous contrôle. Pour ce faire, nos politiques et méthodes s’appuient sur quelques principes clés :

- Nous évaluons tout d’abord la sensibilité des données et définissons les mesures de protection nécessaires.
- Nous identifions systématiquement les risques technologiques incluant la dépendance excessive.
- Nous choisissons soigneusement le mix de technologies d’IA répondant aux besoins en fonction de critères variés, tels que les performances statistiques et techniques, les risques, les coûts et l’impact environnemental.
- Enfin, nous décidons entre développer nos propres modèles d’IA ou « louer » des services d’IA, en fonction des exigences réglementaires et du rapport coûts-bénéfices.

Cela signifie que nous veillons soit à disposer de plusieurs solutions pour une même famille d’usages, soit à viser le développement interne de solutions agnostiques au fournisseur de Cloud et en mesure d’orchestrer le recours à différents « Large Language Models » (LLM). Cela permet en cas de besoin de basculer d’un LLM à un autre ou même de piloter leur sollicitation en fonction de la tâche à traiter pour une meilleure efficience. Evidemment, tout cela ne peut se faire en une seule fois, d’autant que l’écosystème IA Générative n’est pas encore mature sur le plan industriel. Il nous faut donc penser dès l’origine cette cible à long terme et faire

preuve de discipline collective afin de s’en rapprocher progressivement et non de s‘en écarter par renoncements successifs sous la pression du « time to market ». Pour cela, des équipes internes à la pointe de l’état de l’art, comme celles du DataLab Groupe Crédit Agricole, sont indispensables afin de forger des choix cohérents avec nos IT et à accompagner leur mise en œuvre. Elles nous aident d’ailleurs par la R&D continue à renforcer notre maîtrise de l’IA et à animer des collaborations académiques ou industrielles comme la Chaire IA de confiance et responsable avec l’Ecole Polytechnique.

3/ Doit-on et peut-on négocier entre l’impératif d’innovation technologique et l’exigence de souveraineté ?

C’est en effet équilibre délicat.

Les procédures implémentant les principes que j’évoquais pour gérer le risque de dépendance technologique sont parfois perçues comme trop bureaucratiques. Il nous faut donc à la fois expliquer l’utilité de ces questionnements pour maîtriser les risques à long terme et simplifier autant que possible les formalités afin de limiter l’empilement normatif freinant l’innovation.

Une des voies possibles est d’accompagner la mise à niveau de nouveaux acteurs. Ainsi, le Groupe Crédit Agricole, met en place un dispositif d’accompagnement des startups dans la prise en mains de ses exigences normatives.
Cela étant précisé, il faut à mon avis maintenir des exigences industrielles élevées vis-à-vis des fournisseurs de solutions plus souveraines afin de viser d’emblée des mises en production répondant à de vrais besoins. A défaut, le risque serait de de les cantonner à des POC sous perfusion de budgets d’Innovation. Or ces fournisseurs ont certes besoin de financements, privés comme publics, mais aussi et surtout de commandes de clients exigeants pour se confronter à la rude

compétition et étoffer leur offre.

4/ En quoi l'IMA vous semble t-il un acteur clé de l'écosystème pour aider à parcourir ce chemin de concert ? (Grandes entreprises, secteur public, autres associations professionnelles, communautés)

Les questions à traiter sont complexes avec leur lot d'injonctions paradoxales. Il est donc préférable de ne pas rester seul face à leur traitement !

L'IMA offre un véritable creuset d'Intelligence Collective à ses adhérents. Les grandes entreprises dans tous les secteurs, ainsi que des administrations, peuvent échanger sur la façon dont elles prennent en compte dans leur stratégie et pratiques opérationnelles la limitation des risques de dépendance technologique, la souveraineté technologique et l'autonomie stratégique.

L'IMA organise en outre des événements thématiques variés s'adressant ainsi à la fois aux dirigeants et à leurs équipes. Ceux-ci peuvent rencontrer des entreprises et startups offrant les alternatives recherchées. Ses contenus riches comme les Livres Blancs sont de précieux supports pour nourrir les réflexions ou l'acculturation des équipes internes.

Enfin, l'ouverture de l'IMA vers de multiples communautés ou associations (CIGREF, France Digitale, La French Tech, Souveraine Tech…) permet d'adresser au niveau national de nombreuses facettes des défis à résoudre : IT, Métiers, Innovation & écosystèmes.

5/ Sur le plan technologique, quels espoirs sont à vos yeux ouverts à notre pays si tout cet écosystème poursuit durablement sa course ? Et dans quels domaines le voyez-vous par exemple en prendre la tête ?

Pour rester dans mon domaine d'expertise, je pense que nous avons ce qu'il faut pour réussir en IA : des compétences, des

données et une offre d’infrastructures qui se développe.

À mon avis, l’objectif principal ne réside pas dans une compétition frontale avec les grands LLM généralistes pour lesquels les besoins en ressources sont pharamineux mais plutôt dans le développement de l’écosystème nécessaire à une diffusion dans toutes les strates de notre économie, digitale comme physique, centrée sur la valeur et la responsabilité sociétale.

Au sein du Crédit Agricole, nous faisons par exemple confiance à des plateformes IA « Low Code » françaises afin de favoriser une large diffusion des usages auprès de nos métiers. Nous avons en effet la conviction que l’adoption passera avant tout par des utilisateurs férus d’IA à même de faire le lien entre leur business et le potentiel de ces technologies.

Des entreprises françaises pourraient aussi jouer un rôle clé dans l’adaptation de LLM ou Small Language Models (SLM) ou le développement d’autres formes d’IA afin d’apporter des réponses concrètes et efficientes au plus près des besoins de notre économie (performances, risques, coûts, impacts environnemental…). D’ailleurs, peut-être faut-il coupler le développement de ces pépites en IA avec nos nombreux défis de réindustrialisation des territoires. Cela permettrait de favoriser un développement symbiotique entre filières, en proximité à l’échelle des PME et ETI, sans forcément faire de la course à la taille une obsession.

L'idéal reste qu'une entreprise garde son ancrage français tout en rayonnant à l'international.

Avertissement *: Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme*

ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Lundi 30 décembre 2024

Dans le cadre de notre partenariat avec l'IMA à l'occasion du sommet « Souveraineté technologique & Autonomie Stratégique » qui aura lieu le mardi 14 janvier au Ministère de l'Economie et des Finances – Bercy, nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec Alexandra André, qui est Directrice Générale de la French Tech Grand Paris. Cette dernière assurera le jour J une keynote d'honneur.

1/ Comment la French Tech Grand Paris contribue-t-elle à renforcer la souveraineté technologique de la France, notamment dans le contexte de la compétition mondiale ?

La French Tech Grand Paris agit comme un catalyseur d'innovation en réunissant tous les acteurs nécessaires à la réussite des startups : investisseurs, services publics, incubateurs ou encore grands groupes. Nous travaillons main dans la main avec ces différents acteurs dans le but d'aider les startups à scaler et d'encourager la collaboration et l'entraide, via des programmes comme le Track IA, HIIT (programme pour startups ups Healthtech), Ville de demain, etc.

2/ Voyez-vous parmi vos membres des entreprises particulièrement animées par cette dimension de souveraineté technologique ?

Des entreprises comme Sirius Space dans le spatial, Quandela dans le quantique, Innovafeed en biotech ou encore Electra dans la mobilité durable illustrent parfaitement cet

engagement. Elles ne se contentent pas de répondre aux enjeux technologiques actuels ; elles anticipent également les besoins futurs en s'alignant sur les priorités stratégiques de la France et en s'imbriquant dans le projet de développement de la France à horizon 2030.

3/ Comment distingueriez-vous la « french » de la « souveraine » tech ?

La French Tech, c'est l'ensemble de l'écosystème technologique français. Elle rassemble toutes les startups et entreprises innovantes, quelle que soit leur orientation ou ambition. **La Souveraine Tech, en revanche, se concentre sur des solutions critiques pour notre indépendance : défense, énergie, infrastructures numériques.** Des initiatives comme « Je choisis la French Tech » viennent renforcer cette dynamique en encourageant à acheter et investir dans des solutions françaises.

4/ Partagez-vous l'idée selon laquelle nous ne ferons pas croître de futures pépites de la souveraineté sans la commande publique et la commande privée (grands groupes) ?

Oui, une startup a besoin de clients pour grandir, et **les commandes publiques jouent souvent le rôle de premier soutien en validant la solution et en offrant une stabilité.** Quant aux grands groupes, leur rôle est tout aussi crucial, car ils permettent à ces jeunes entreprises de monter rapidement à l'échelle. Sans ces deux moteurs, il est difficile pour une entreprise de réellement décoller.

5/ Le thème des territoires est assez à la mode. Observez-vous des liens qui se tissent entre les différentes « French Tech » régionales avec le « centre du monde » qu'est Paris

Les liens ne sont pas encore assez forts, mais on observe des initiatives communes, notamment autour de thématiques comme la tech éco-responsable où nous avons initié avec l'ADEME et 7

autres communautés et capitales French Tech, une action de sensibilisation à l'échelle nationale. Paris reste un hub central, mais des filières régionales comme la deeptech à Grenoble ou la tech verte à Nantes montent en puissance. Ces collaborations émergentes renforcent l'écosystème dans son ensemble.

6/ Est-ce qu'un membre de la French Tech qui passe sous pavillon américain, c'est un « succès français » ?

Oui, c'est une reconnaissance du dynamisme de notre écosystème et de la qualité de nos startups. Cependant, si cela entraîne une perte de contrôle stratégique ou une délocalisation de l'innovation, cela devient problématique. **L'idéal reste qu'une entreprise garde son ancrage français tout en rayonnant à l'international.**

7/ L'excellence technologique vous semble t-elle conditionnée par le volume des capitaux placés dans son succès ?

Pas uniquement. **Les talents et l'innovation jouent un rôle fondamental.** Cependant, il est indéniable que les financements attirent des ressources, des partenaires et permettent de prendre des risques. En investissant davantage, on maximise nos chances de succès.

8/ Faites-vous une différence entre « choose France » et « choose french » et le cas échéant, de quelle nature ?

« Choose France » invite les investisseurs à choisir la France pour s'y installer ou y développer leurs activités. « Choose French », en revanche, valorise les produits et savoir-faire français et donc la collaboration avec des acteurs français, en mettant en avant notre excellence dans divers secteurs.

9/ Voyez-vous des pans de la tech qui mériteraient

d'être mieux mis en avant, dans l'idée qu'ils pourraient un jour galvaniser notre souveraineté technologique ? Nous pensons tout particulièrement au « continent » encore mal connu qu'est la photonique.

La photonique est un domaine stratégique pour les télécommunications, l'optique, ou encore les capteurs. D'autres secteurs comme la robotique, les biotechnologies ou les smart cities mériteraient également une plus grande visibilité, car ils pourraient devenir des piliers de notre souveraineté technologique, c'est d'ailleurs un sujet que nous portons en collaboration avec la Métropole du Grand Paris pour les smart cities.invite les investisseurs à choisir la France pour s'y installer ou y développer leurs activités. « Choose French », en revanche, valorise les produits et savoir-faire français et donc la collaboration avec des acteurs français, en mettant en avant notre excellence dans divers secteurs.

10/ On observe aux Etats-Unis un rapprochement de la Silicon Valley et de la Maison Blanche. Pensez-vous que cette tendance va, comme bien d'autres avant, déferler sur l'Europe ?

C'est déjà en cours, même si c'est encore moins direct qu'aux États-Unis. Le Président de la République Emmanuel Macron parle de startups Nation depuis 2015 et il vient de lancer le AI Global Summit qui aura leu en février 2025 avec pus de 85 chefs d'état ayant confirmé leur venue. De plus, des initiatives comme le soutien de notre programme HIIT (santé/ Healtech) sous le haut patronage du Président de la République, montrent que les liens se resserrent. La French Tech a été créée par le gouvernement et dépend de la DGE rattachée à Bercy, donc la connexion existe déjà. Le secteur est à l'affut des derniers changements politiques qui constituent de réels enjeux sur le développement de l'innovation en France. Cela démontre déjà une collaboration étroite mais qui pourrait l'être encore plus et ainsi accélérer notre avance sur des technologies stratégiques.

11/ Comment considérez-vous la question cruciale de notre indépendance énergétique au sein d'une Union Européenne où les deux piliers que sont la France et l'Allemagne ont une stratégie radicalement différente ?

Les divergences entre la France et l'Allemagne compliquent une stratégie commune, mais **il est essentiel que l'Europe s'unisse pour éviter des dépendances extérieures en créant une législation plus ferme par exemple.** La France peut jouer un rôle de leader, en inspirant le continent avec son mix énergétique basé sur le nucléaire, tout en intégrant les renouvelables.

La France innove beaucoup mais se protège peu.

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.*

Vendredi 29 novembre 2024

Magali Touroude est Pdg de YesMyPatent.

Auditrice 2023 / 2024 IHEDN Session Nationale, Majeure Défense et Sécurité économique

1/ Le commun des mortels voit bien ce qu'est le brevet de secouriste. Mais quelle est en revanche la fonction, la valeur inhérente et l'origine historique des brevets dont YesMyPatent a fait son activité ?

Quand je donne des conférences sur la propriété industrielle, je pose toujours cette question en préambule : « pour vous, à quoi sert le brevet d'invention ? ». Et il est drôle de voir les réponses selon le public :

- Dans un incubateur de start up ? « À rassurer les investisseurs ».

- Dans une école de commerce ? « C’est un actif financier pour valoriser une entreprise ! »
- Au salon Cosmetic 360 ? « Un formidable atout marketing ! »,
- Et évidemment un peu partout « À se protéger contre les contrefaçons » !

Il est toutefois étonnant que la raison d’être première du brevet ne me soit quasiment jamais citée….

Regardons un moment dans le rétroviseur : nous sommes en 1530, en France en plein Moyen-Âge. Vous êtes chiffonnier, vous inventez une nouvelle teinture rouge avec une couleur chatoyante grâce à un savant mélange de plantes. Vous ne savez pas lire, ni écrire. Évidemment vous n’avez aucun intérêt à divulguer votre invention et vous gardez cette formule de teinture secrète. Vos concurrents parlent même de sorcellerie. Oui mais voilà, en 1530, votre espérance de vie est de 27 ans : vous attrapez une otite, pas d’antibiotiques vous êtes mort en une semaine et votre invention disparait avec vous.

Combien d’inventions ont ainsi disparu avec leur inventeur pendant des siècles ? Pour stopper cette extinction de masse des inventions on a alors l’idée de proposer un deal aux inventeurs : en échange de la divulgation de leur invention dans un écrit qui sera publié, il est garanti une protection contre les copies pendant 10 ans (à l’époque c’était largement suffisant vu l’espérance de vie !), aujourd’hui portée à 20 ans. On appelle ce document les Lettres Patentes, qui connaitront un succès fulgurant dans toute l’Europe, et garderont le nom de « Patent » ou « Patentes », quand les Français finiront par le troquer pour le nom de brevet, que je trouve personnellement bien plus banal et source de confusion avec le brevet de secouriste que vous mentionnez (ou le brevet des collèges, ou le brevet de pilote…)

Ainsi, il y a toujours un sens à l’Histoire : le brevet est d’abord un outil de diffusion de la connaissance pour

accélérer les cycles d'innovations incrémentales. La protection contre les contrefaçons n'en est que la récompense, l'incitation. Quant à la valorisation financière du brevet comme nouvel actif, et son rôle marketing ils ne sont apparus que très récemment, à la fin de XXème siècle.

C'est pour cela que tous les innovateurs, tous les chercheurs et services R&D devraient inclure si ce n'est commencer leur veille technologique par une recherche dans les bases de données de brevet mondiales avant tout nouveau projet ! C'est là que l'information technique se trouve, et c'est d'autant plus vrai qu'on parle de technologies porteuses de souveraineté (quantique, IA, Energie, Défense et sécurité…) pour lesquelles les entreprises ne vont pas forcément donner de détails sur leur site internet ni avoir une stratégie de publication dans des revues scientifiques.

Et l'analyse des dépôts de brevets d'une entreprise voire d'un pays en dit long aussi sur les virages technologiques qui sont pris !

2/ Pouvez-vous décrire les formes de contentieux ordinaires liés aux brevets ?

La forme la plus répandue de contentieux est sûrement celle liée aux inventions de salariés !
En droit français les salariés peuvent avoir une « mission inventive » dans leur contrat de travail auquel cas tout ce qu'ils inventent appartiennent à leur employeur. Mais quand l'employeur est mal informé sur ce point de droit très spécifique, et n'a pas spécifié cette mission inventive (et croyez moi c'est la majorité des cas !), alors l'invention est qualifiée de « hors mission » et elle appartient… au salarié ! Même si elle a été faite pendant les heures de travail, dans le laboratoire et avec le matériel de l'entreprise…

Si l'entreprise dépose un brevet et exploite cette invention, sans avoir préalablement négocié le « rachat » de cette invention à son salarié inventeur (on parle d'attribution à un

juste prix) alors s’ouvre un risque de contentieux. Un licenciement du salarié ? Ou un départ à la retraite ? Et c’est la quasi assurance d’une action soit pour la négociation d’un juste prix, soit pour la réattribution du brevet.

Vous avez mis une mission inventive dans le contrat de travail de tous les ingénieurs R&D et pensez être tranquille ?

Vous avez mis une mission inventive dans le contrat de travail de tous les ingénieurs R&D et pensez être tranquille ? c’est méconnaitre l’article L611-7 du Code de la propriété intellectuelle qui prévoit qu’en cas de réalisation d’invention brevetable par un salarié, si celle-ci appartient bien à l’entreprise, qui pourra la breveter, il faudra verser une prime (on parle de rémunération supplémentaire) à l’inventeur salarié. Là aussi si l’entreprise n’a rien versé pendant plusieurs années et que le salarié quitte l’entreprise, il est probable qu’il réclame son du. J’ai eu le cas d’un salarié qui était nommé inventeur sur 19 brevets, la demande a porté sur près de 100.000€.

Les autres contentieux sont classiquement les actions en contrefaçons, et la réponse du berger à la bergère : l’action reconventionnelle en nullité de brevet : tu m’attaques en contrefaçon ? je vais démolir ton brevet avant.

Et la très efficace opposition : on met les demandes de brevets de ses concurrents sous surveillance, et si elles sont délivrées, dans les 9 mois suivants on forme une opposition pour s’opposer à leur délivrance : nous montons un dossier avec de l’art antérieur que l’Examinateur n’avait peut être pas identifié, des tests comparatifs et nous tentons de faire annuler le brevet ou le faire limiter pour qu’il soit moins gênant. Il faut savoir que sur 100 brevets délivrés en Europe,

pour ceux qui subissent une opposition 50 sont rejetés, 25 sont limités et seuls 25 subsistent sous la forme telle que délivrée !

3/ Elon Musk prétend que les brevets, « c'est pour les faibles ». Qu'est-ce que cette drôle de sortie vous inspire ?

Si je prends l'analogie d'un champ de bataille, Elon Musk est ce soldat un peu tête brûlée dont la stratégie est de courir vite en hurlant très fort. Et il va traiter de faible celui qui s'équipe de son gilet pare-balles, vérifie deux fois que son arme n'est pas enrayée et son stock de munitions avant d'y aller.

Lequel a raison ? Dans les films d'action, les balles sifflent sur le champ de bataille et ne touchent pas le héros. Est-ce qu'Elon Musk est le héros de notre Histoire ? L'avenir le dira. Mais dans la vraie vie, c'est plutôt la loterie : Je connais des entreprises qui n'ont jamais déposé de brevet et n'en ont jamais eu besoin pour croître, certaines qui, malgré un brevet, sous le coup de trop nombreux contrefacteurs et de temps de procédure longs n'ont pas pu faire valoir leurs droits à temps, mais aussi d'autres, nombreuses, dont l'activité et les emplois ont été sauvés par leur(s) brevet(s).

Tout le monde n'est pas Elon Musk.

Est-ce que parce que vous courrez vite et avez eu la chance de ne pas vous prendre une balle que tout le monde doit vous imiter ? Je ne le pense pas. Personnellement je suis d'un optimisme raisonné et je fais confiance aux statistiques : Une entreprise avec des brevets (et une stratégie de protection de la PI) s'en sort mieux sur le long terme qu'une entreprise sans. Tout le monde n'est pas Elon Musk.

4/ Quel rôle peut jouer le brevet dans le cadre de la guerre économique, et particulièrement en matière d'enjeux de souveraineté technologique ?

Le brevet est un formidable outil marketing : il appose un label « innovant » sur un produit, une entreprise… Et un pays. Dans le cadre d'une guerre économique apparaître comme le pays le plus innovant du monde comme la Chine est un atout non négligeable… Même si les brevets sont subventionnés par l'Etat Chinois et qu'une grande partie est de mauvaise qualité ! Nos amis militaires vous diront qu'il s'agit d'une stratégie dite de déception. En tout cas quand chaque année on découvre 1,4 million de brevet déposé en Chine contre 14.000 en France, ou Huawei premier déposant de brevet en Europe, c'est nous qui sommes déçus !

Que se passe t-il quand ce sont nos adversaires dans la guerre économique qui innovent plus vite que nous ?

Ensuite, un brevet protège des inventions contre les contrefacteurs. Quand on est celui qui innove, qui brevète et fait condamner les contrefacteurs, on a des problèmes de riche : attaquer ou pas ? Mais que se passe t-il quand ce sont nos adversaires dans la guerre économique qui innovent plus vite que nous, et qui brevètent sur notre territoire ? Et qui viendront demain nous faire condamner devant nos tribunaux européens ? C'est ce qui est en train de se passer en Europe, à bas bruit : ces dernières années, les plus gros déposants de brevets en Europe sont chinois, américains, coréens, japonais… déposants des brevets comme des pierres sur un jeu de GO et encerclant les entreprises européennes. Avec de vrais brevets européens, sur de vraies inventions…

5/ Comment qualifieriez-vous le comportement propre de la France, de l'Union européenne,
de la Chine et des Etats-Unis, s'agissant des brevets ?

La France cherche à renforcer la protection de ses technologies stratégiques, notamment dans des domaines clés comme l'intelligence artificielle, le quantique ou l'énergie. Bien qu'il y ait encore des progrès à faire en matière d'investissement financier et de simplification de la commande publique (notamment au Ministère des armées) dans ces domaines, on observe un mouvement clair vers une défense de la souveraineté nationale dans ces secteurs critiques.

De son côté, l'Union européenne progresse vers plus d'unité avec des initiatives comme le brevet unitaire, même si elle pâtit encore d'un manque de coordination entre les États membres. Je rappelle que l'Espagne ne fait pas partie du brevet unitaire ! Cette fragmentation affaiblit sa capacité à véritablement protéger ses intérêts technologiques face aux puissances étrangères. Toutefois, l'UE prend de plus en plus conscience de la nécessité de défendre son indépendance technologique, et le brevet unitaire en est un premier pas significatif.

Les Américains sont les premiers déposants de brevets en Europe !

Les États-Unis, eux, adoptent une stratégie offensive et protectionniste, en utilisant les brevets comme un levier de domination économique, particulièrement face à des rivaux comme la Chine et, dans une certaine mesure, l'Europe. Les Américains sont les premiers déposants de brevets en Europe ! Le brevet est un outil légal pour créer un monopole et on observe une politique claire de la part des Américains depuis des décennies de verrouillage dans les domaines sensibles, afin de préserver leur avantage compétitif mondial sur leurs innovations stratégiques. Avec un accès extrêmement onéreux à

la protection et à la défense des brevets sur leur territoire (il faut compter plusieurs millions d'euros de frais d'avocat pour attaquer un contrefacteur sur le territoire américain) la protection des innovations aux USA est devenu inaccessible pour nos start up et PME françaises, même quand elles ont protégé leurs innovations aux USA en y étendant leur brevet. Seuls quelques grands groupes peuvent s'y risquer.

Quant à la Chine, sa stratégie repose sur une accumulation massive de brevets, dans un encerclement progressif des entreprises européennes et américaines à la façon du jeu de GO : elle est devenue la plus grande nation déposante de brevets au monde en moins d'une décennie, surtout dans des secteurs de pointe comme l'IA, la 5G ou les énergies renouvelables. Elle impose ainsi une présence importante dans les standards internationaux, ce qui lui permet de sécuriser ses innovations tout en exerçant une influence mondiale, notamment face aux États-Unis.

L'Europe renforce progressivement son outil législatif en simplifiant les démarches de protection des inventions et les actions en contrefaçon sur le territoire européen, grâce au brevet unitaire. Encore faut-il que les entreprises européennes s'en emparent et apprennent à s'en servir avant qu'il se retourne contre elles et qu'elles soient attaquées par les entreprises chinoises et américaines qui elles ont bien compris l'intérêt de ce brevet unitaire européen et en déposent à tour de bras !

6/ Depuis Delors, on parle de « l'Europe qui protège ». Est-ce une assertion vérifiable en termes de protection réglementaire de la propriété intellectuelle et / ou industrielle.

L'idée d'une « Europe qui protège » en matière de propriété intellectuelle est bien plus tangible aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque de Delors ! Au cours des dernières décennies, l'UE a mis en place un cadre règlementaire et

juridique de plus en plus cohérent pour protéger les innovations et technologies stratégiques, même si certains défis subsistent.

Le brevet européen couvre aujourd’hui 44 pays dont le Royaume-unis, Monaco, la Suisse mais aussi…la Turquie, le Maroc et la Tunisie !

D’un point de vue règlementaire la création de l’Office Européen des Brevets (en 1973) a permis d’offrir aux acteurs innovants un accès simplifié à la protection de leurs inventions à l’échelle européenne et même au delà ! Le brevet européen couvre aujourd’hui 44 pays dont le Royaume-unis, Monaco, la Suisse mais aussi…la Turquie, le Maroc et la Tunisie !

La mise en oeuvre du brevet unitaire européen depuis juin 2023 vise lui à offrir une protection harmonisée dans 18 de ces 44 pays : en cas de contrefaçon, un seul procès devant une seule juridiction, la Juridiction Unifiée des Brevets (JUB). Idem en cas d’annulation du brevet : une seule procédure devant la JUB et le brevet est annulé dans 18 pays d’un seul coup ! Cela permet de réduire les coûts de maintien du brevet et le cout de défense contre les contrefacteurs. Le brevet unitaire rend l’Europe plus attractive pour les entreprises qui cherchent à protéger leurs innovations et à faire valoir leur droit. Le risque ? que les entreprises européennes ne s’en emparent pas et laissent le champ libre aux entreprises américaines, chinoises, japonaises ou coréennes comme les premières statistiques semblent le montrer ! Il est urgent de communiquer massivement sur ces nouveaux outils juridiques de

protection de leur propriété industrielle auprès de nos entreprises stratégiques.

En outre, les mécanismes de contrôle comme les règlements encadrant le transfert de technologies sensibles et le filtrage des investissements étrangers (en France c'est le SISSE qui s'occupe de ce filtrage) montrent que l'UE prend au sérieux la protection des secteurs clés face aux puissances économiques extérieures que sont par exemple les Etats-Unis et la Chine. Cependant, la complexité administrative et le manque de coordination entre Etats membres sont encore des faiblesses structurelles.

Avec l'élection de Donald Trump et le rôle d'Elon Musk dans la nouvelle administration assortie d'une réaffirmation d'une domination technologique américaine il est crucial pour l'Europe de renforcer son unité et sa réactivité sur ces questions.

7/ Qu'est-ce qui est a minima brevetable ?

Une nouvelle solution technique à un problème technique, et qui n'est pas évidente au vu de tout ce qui existe déjà dans le monde.

Cela englobe des nouveaux produits (dispositifs mécanique, molécules, gènes…), nouvelles utilisations de produits connus pour autre chose, et nouveaux procédés. Il est particulièrement important de noter que les brevets revendiquant des « procédés mis en œuvre par ordinateur » nous permettent de protéger des programmes d'ordinateur et logiciels ! Alors qu'ils sont normalement exclus de la brevetabilité. Cette méconnaissance de l'évolution de la jurisprudence qui date déjà de 30 ans fait que de nombreuses entreprises du numérique en France n'ont pas protégé leur propriété industrielle et leurs inventions dans l'informatique, et ce sont fait copier allègrement.

8/ Voyez-vous quelques mesures de bon aloi qui pourraient être prises immédiatement et changer la donne à notre profit national ?

La France innove beaucoup mais se protège peu. Cela tient à plusieurs choses sur lesquelles on pourrait agir rapidement :

Formation : il n’est pas normal qu’un seul ingénieur ou un docteur en sciences français arrive dans le monde du travail sans avoir reçu une formation à la protection de la propriété industrielle qu’il va générer pendant sa vie active. Je ne parle pas d’une intervention théorique de 3h sur les critères de brevetabilité et un rappel à la loi. Je reviens à la raison d’être première d’un brevet : diffuser la connaissance scientifique. Par exemple je propose à mes étudiants une formation à la recherche sur les bases de données de brevets pour effectuer une veille technologique efficace et ne pas réinventer la roue, une formation à la lecture d’un brevet et une étude de cas pour apprendre à sécuriser et valoriser une invention. Convaincue de ce besoin de formation pratique à la PI je fais ma part de colibri en amenant des gouttes d’eau sur l’incendie : j’interviens depuis une quinzaine d’année dans des écoles d’ingénieurs (ESIEE, EBI, Ecole des mines…), auprès de thésards (Institut Gustave Roussy, Faculté de pharmacie de Marseille), à Sciences Po Rennes en Master Sécurité Défense et Intelligence Stratégique. Mais ce n’est pas assez ! À quand une généralisation de formations de ce type à tous les futurs chercheurs et ingénieurs, et ceux déjà en poste ?

Mon quotidien de Conseil en PI c’est voir des entreprises qui font des protections hygiéniques obtenir une aide de 50% pour leur brevet,

mais une start up qui fabrique des drones se la voir refuser car ils ont levé 3 millions l’année dernière et ont déjà un brevet….et donc ne pas déposer le brevet.

Centralisation des aides : il existe de nombreuses aides pour la protection de la propriété industrielle pour les entreprises françaises. Trop même ?! PASS PI (INPI), Diagnostic stratégie PI (BPI), Diagnostic axe d’innovation (BPI), CIR, aides EUIPO (Europe), aides régionales … les entreprises les méconnaissent, ne s’y retrouvent pas et fatiguent de devoir remplir des dossiers administratifs sans fin. Sans compter qu’il faut attendre parfois de longs mois la réponse, sachant que le cabinet ne peut pas commencer à rédiger le brevet en l’absence d’accord sur la subvention. Un temps précieux pendant lequel les concurrents peuvent déposer un brevet et prendre le monopole. Il serait surement plus efficace qu’un seul organisme gère les subventions à la PI en France avec un dossier unique. Par ailleurs les aides , en particulier le PASS PI (INPI), sont souvent données aux entreprises qui n’ont pas déjà de brevet, ni levé beaucoup d’argent, bref une prime « coup de pouce » pour mettre le pied à l’étrier à des TPE PME novices en PI. Mais quid des pépites ? Des entreprises porteuses de technologies souveraines qui justement ont levé plusieurs millions parce que des investisseurs parient sur eux ? Mon quotidien de Conseil en PI c’est voir des entreprises qui font des protection hygiéniques obtenir une aide de 50% pour leur brevet, mais une start up qui fabrique des drones se la voir refuser car ils ont levé 3 millions l’année dernière et ont déjà un brevet….et donc ne pas déposer le brevet.

À titre de comparaison, en Chine, la province de Shenzen va à partir de 2025 subventionner les brevets des entreprises dans

les domaines des technologies qu'ils ont définies comme « clés », avec un budget pouvant aller jusqu'à 2 millions de RMB (250.000€) pour l'internationaliser et le défendre (donc en Europe)…

Bien sûr je préférerais qu'on puisse aider toutes les entreprises françaises à protéger leurs innovations. Mais à votre question de proposer une mesure qui pourrait changer la donne à notre profit national, je proposerais une réflexion sur l'attribution des subventions pour la protection de la PI, dans des montants plus importants, couvrant l'internationalisation et le défense du brevet, pour des entreprises par exemple dans la liste des technologies clés du SISSE. En temps de restriction budgétaire, cela veut peut être dire de diminuer par ailleurs le nombre ou le montant d'attribution pour les entreprises dans des domaines moins critiques.

9/ Le brevet, c'est une forme bien légitime de « protectionnisme » individuel.
Comment expliquez-vous que ce terme ait mauvaise presse ?

Déposer un brevet, c'est à mon sens comme construire sa maison et y mettre une porte avec une serrure : cela ne fait pas de vous un horrible égoïste : cela vous permet de vous protéger du froid et du grand méchant loup : vous pouvez tout à fait proposer à votre meilleur ami de l'héberger, voire de lui céder cette maison ! Avoir un brevet est un droit d'interdire, pas une obligation d'interdire…

Le brevet peut avoir mauvaise presse
dans certains domaines

technologiques : dans l’informatique où il semble s’opposer à la logique Open Source

Le brevet peut avoir mauvaise presse dans certaines domaines technologiques : dans l’informatique où il semble s’opposer à la logique open source ou encore dans l’agriculture avec les tentatives, heureusement vite interdites, des années 2000 de « breveter » le vivant, les semences connues depuis des centaines d’années et les génomes.

De manière générale, Je sens plus de réticences au brevet en France qu’en Allemagne, aux États-unis ou en Chine, où il est perçu comme un levier d’innovation et comme un marqueur très fort de réussite pour un labo de recherche publique, quand en France on valorise plus les publications scientifiques pour l’avancement des chercheurs. Aux USA par exemple les entreprises affichent fièrement le numéro de leurs brevets sur leur site internet, leurs produits, et j’ai vu souvent la première page des brevets imprimés sur une plaque métallisée, encadrée et affichée fièrement à l’accueil d’entreprises américaines !

10/ On oublie que certains brevets, notamment pharmaceutiques, sont parfois cédés à titre gratuit à l’Humanité. N’est-ce pas là finalement leur plus belle vocation ?

Tout à fait, des entreprises pharmaceutiques donnent souvent un droit d’exploitation libre et gratuit de leur médicament. Ne soyons quand même pas naïfs : et en cas de problème sanitaire, la loi a prévu qu’on puisse obtenir une licence gratuite de ces brevets de médicaments si le laboratoire n’arrive pas à fournir : si je reprends l’analogie de la maison, c’est un peu comme si on la réquisitionnait en temps

de guerre : en général les entreprises préfèrent négocier et se montrer sous leur meilleur jour, et donner cette licence gratuite que se la voir imposer donc cet article est rarement utilisé !

Mais tout de même le brevet permet la publication de toutes les informations nécessaires à la fabrication de ce médicament : une fois publiée, la description de l'invention qu'il revendique va permettre à tous les chercheurs et inventeurs du monde d'en prendre connaissance pour l'améliorer et poursuivre votre travail d'innovation. La recherche sur des inventions brevetées est autorisée gratuitement, c'est l'exemption à titre de recherche ! Et au bout de 20 ans (voire 25 ou 27) elles entreront dans le domaine public ! C'est le cas d'un très grand nombre de médicaments : tous ceux dont on trouve les génériques en pharmacie : les informations présentes dans le brevet et dans l'Autorisation de mise sur le marché ont permis à d'autres laboratoires de reproduire l'invention ! Ce n'est pas le cas du Coca-Cola, dont la recette n'est pas brevetée, et donc toujours secrète … !

La souveraineté est un principe cardinal de la Constitution française

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien*

conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Lundi 14 octobre 2024

Jean-Pierre La Hausse de Lalouvière est président de l'association professionnelle e-Futura et directeur général d'Intalio.

1/ Vivons-nous encore dans une forme de transition numérique ? Poursuit-elle un certain objectif ou ne cessera-t-elle jamais selon vous ?

Si l'on considère que la transition numérique poursuit un objectif de modernisation continue des systèmes, il est difficile de prévoir une fin car l'évolution technologique se nourrit constamment de nouvelles découvertes. Elle se poursuivra tant que l'innovation existera. Nous observons des progrès technologiques exponentiels : les innovations ne cessent de repousser les limites de ce qui est possible, qu'il s'agisse d'intelligence artificielle, d'informatique quantique ou de bio-informatique.

2/ Quelle est votre vision de la souveraineté numérique ?

La souveraineté dans un monde numérique est un sujet multidimensionnel, soulevant de nombreuses questions liées à la gouvernance, la sécurité, l'économie, les droits individuels et la géopolitique. Nous souhaiterions que les données des citoyens soient protégées des ingérences externes et que nos droits soient protégés dans le monde numérique. Nous souhaiterions que notre pays puisse disposer de ses propres technologies pour garantir notre autonomie numérique.

Nous pensons que pour maintenir une souveraineté numérique forte, les États et l'Europe doivent encourager le développement et la régulation de systèmes numériques locaux, favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat. Mais le développement de technologies souveraines nécessite des investissements considérables. Nous ne sommes pas naïfs, les questions qui se posent sont complexes. Nous pensons avant tout qu'il faut trouver un équilibre entre la sécurité, l'indépendance, et la collaboration européenne et internationale.

3/ Est-elle à vos yeux condition ou empêchement de la bonne transition numérique ?

L'engagement et la coopération européenne sont indispensables pour que ces sujets soient considérés dans le respect des valeurs qui sont les nôtres et permettent une transition numérique acceptée et acceptable.

4/ Que vous inspire le fait que ce terme qui serait paraît-il désuet ou d'usage impropre à notre monde numérisé est pourtant sur toutes les lèvres aujourd'hui ? Nous parlons naturellement de la souveraineté.

Le terme en lui-même porte toujours une valeur fondamentale pour les organisations et les citoyens. Le terme ne nous apparait pas désuet, cependant nous pensons qu'il est important de réfléchir à ses contours, sa redéfinition dans le cadre des évolutions technologiques. La révolution industrielle numérique redéfinit la souveraineté des États, apportant avec elle des enjeux et des impacts profonds tant sur les plans économiques, politiques, militaires, sociétaux que culturels. La souveraineté est un principe cardinal de la Constitution Française du 4 octobre 1958. Il faut aussi la replacer dans le cadre européen. C'est le moment idéal de repenser sa définition dans le monde actuel.

5/ Pourquoi avez-vous choisi de consacrer la 9e journée

d'eFutura à ce thème ?

La révolution industrielle numérique, souvent appelée quatrième révolution industrielle, est portée par des technologies de pointe comme l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT) et le big data. Elle est éminemment disruptive. Nous voyons bien qu'elle bouleverse nos économies et nos sociétés et qu'elle présente des enjeux considérables pour la souveraineté des États et des individus. Cette révolution numérique globale génère de la complexité, de l'instabilité et du déséquilibre impactant la souveraineté des états et soulèvent des défis existentiels majeurs :

– Comment protéger cet actif stratégique que constituent les données des citoyens dans un monde de plus en plus numérique ?
– Comment l'Intelligence Artificielle génère-t-elle un changement de paradigme impactant toutes les dimensions de la souveraineté ?

C'est justement parce que ces technologies bousculent le monde et les paradigmes existants, que eFutura organise ces journées de réflexions pour remettre ces notions sur la table et essayer d'avancer dans la compréhension de ce que sera, ou ne sera pas, la souveraineté de demain.

6/ Qu'attendez-vous exactement de cette journée ? Comment saurez-vous qu'elle aura ou non été couronnée de succès ?

Cette journée est organisée sous deux axes fondamentaux. Dans un premier temps, nos intervenants vont revenir sur les fondements et frontières de la souveraineté numérique. Ces discussions seront dédiées aux enjeux cruciaux de Data et souveraineté, Régulation et Innovation, Cyberdéfense, et Puissance numérique. Dans un deuxième temps, nous aborderons le sujet de l'individu au cœur des enjeux de la souveraineté numérique. En premier lieu, le succès est évidemment celui de la qualité et du niveau des intervenants. Ensuite, la forte participation et le nombre d'inscrits à notre évènement,

retransmit en direct sur YouTube, montre l'engouement que cette journée suscite.

7/ Vous faites intervenir des personnalités très variées du public et du privé. La souveraineté vous semble-t-elle plutôt du ressort de l'une de ces deux sphères ?

Dans un monde de plus en plus connecté, les données sont devenues une ressource stratégique au même titre que le pétrole au 20e siècle. Le contrôle de ces données est concentré entre les mains d'une part de grandes entreprises technologiques qui répondent à des intérêts privés et d'autre part d'états dominants qui récupèrent ces données pour leur propre compte. Pour répondre à votre question, tout le monde doit se sentir concerné.

8/ Qui a vocation à rejoindre eFutura et dans quels but et esprit ?

Les adhérents rejoignent eFutura pour comprendre les normes / régulations qui les concernent, pour être aidés et accompagnés dans différents domaines complexes générés par la transition numérique et enfin pour se retrouver, échanger et partager. Nous avons développé des groupes afin d'acculturer et accompagner nos adhérents sur l'utilisation des IA génératives, de la cybersécurité, de la réforme de la facture électronique. Nous travaillerons également bientôt sur les technologies quantiques pour en anticiper les impacts sur nos business. L'esprit d'eFutura est celui des échanges, de la convivialité et de l'expertise.

9/ Votre journée est ouverte par Alain Juillet. Vous avez donc choisi d'ouvrir ce thème par sa dimension « dramatique » avec les notions fondamentales de renseignement, d'intelligence et de guerre économique. Pour quelles raisons avez-vous fait ce choix ?

Alain Juillet a une expérience géopolitique, géostratégique et économique. Il nous est apparu comme la personne idéale pour

conduire la première conférence de la journée.

10/ Pas de « big techs » américaines parmi vos membres, c'est suffisamment rare pour le remarquer. Est-ce un hasard et le cas échéant, ouvririez-vous vos portes à l'une d'entre elles si d'aventure elle venait frapper à votre porte ?

Nous accueillons toute entreprise qui partage nos objectifs et qui souhaite s'investir dans l'association, quelle que soit son origine ou sa taille.

Excellence de la French Tech - Un architecte face aux Cassandres

***Avertissement** : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien*

conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Et si au lieu de regarder le numérique français comme un verre à moitié vide, nous regardions surtout ce qui va. Quel vivier avons-nous, quelles qualités abritons-nous, quelles opportunités s'offrent à nous ?

Décembre 2023. Nos administrations préfèrent Azure pour le Health Data Hub. Car les autres clouders français ne sont pas assez "SecNumcloud" ou pas assez prêts. Alors qu'Azure n'est pas du tout SecNumCloud (https://next.ink/126283/ca-va-etre-sanglant-la-cnil-autorise-les-donnees-de-sante-chez-microsoft/). Mot à mot c'est ce qui est dit. Tirage de balle dans le pied ? Éternel renoncement français sur le numérique ?

Désolé de faire entendre une voix discordante alors. Ma modeste et empirique voix d'architecte de systèmes d'informations en société de conseil. Une voix face aux cassandres du défaitisme. Voix modeste, même si j'ai régulièrement une position de prescripteur. Voix empirique, à la suite de l'établissement d'un annuaire de plus de 900 solutions françaises (voir https://grenouillemoi.fr) qui m'a permis de rencontrer et d'échanger avec un grand nombre d'acteurs. Voix empirique encore, à la suite de l'écriture d'un livre blanc sur 10 solutions PaaS françaises. Et en réalité, cette voix a un message simple : Les French Tech offrent des bonnes solutions !

Les solutions françaises sont (très) bonnes

Il n’y a pas que Dassault Systèmes (au demeurant très bon) en France. Il y a aussi un très grand nombre de solutions, souvent spécialisées, qui sont des références dans leur propre secteur. Et y compris sur le plan international. Bien sûr, certaines solutions ne sont pas nécessairement prêtes à supplanter leurs grands concurrents. Mais si nous cessions un peu de voir constamment le verre à moitié vide ?

Que répondre à une entreprise de 40 personnes qui fait plus de 75% de son CA à l’international ?

Que répondre à toutes ces entreprises françaises qui sont des références de leur segment ?

Que répondre aux entreprises présentes dans un Magic Quadrant du Gartner ?

Français égal nul ? Il semblerait que non.

Peut-on en citer ? Oui. Scality. Prestashop. Vates. Astran. Harfanglab. Contentsquare. Payfit. Datagalaxy. Bonitasoft. Parmi plein d’autres. Tout en essayant de ne pas faire trop de jaloux… Et pour avoir zoomé sur les solutions PaaS françaises, et connaissant bien certains Hyperscalers, et bien oui dans un grand nombre de cas d’usage je préférerais une PaaS française. Et cet avis est partagé. Par honnêteté intellectuelle, choisir un hyperscaler fait sens pour certains cas d’usages. Dont certains totalement de niches et propre à l’hyperscaler en question. Mais pour une très grande partie des projets informatiques que j’ai pu croiser, il n’y avait pas besoin de leurs spécificités. Et à l’heure du multi cloud et du cloud hybride, ce n’est pas un non-sens absolu de « patchworker » ses fournisseurs. C’est même une très bonne idée. Et si mon positivisme vous surprend, dites-vous bien que les clouders français bénéficient des retours d’expérience de leurs prédécesseurs. Ça aide. Et ça a bougé depuis ces dix dernières années.

Les solutions françaises sont plus sûres

Acheter français, c'est avoir un contrat français. Pas besoin de maîtriser le droit d'un autre pays. C'est aussi une bien plus grande assurance du respect des réglementations européennes qu'un acteur extra-européen. Une plus grande robustesse aux soubresauts juridiques potentiels du Data Privacy Framewok. Et une plus grande chance d'être FISA-PROOF (voir https://www.01net.com/actualites/philippe-latombe-la-loi-fisa-cest-une-bombinette-qui-pourrait-faire-voler-en-eclat-notre-souverainete-numerique.html et https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-fisa-section-702-les-us-prolongent-son-permis-de-surveillance-a-l-etranger-93552.html).

Tout n'est pas parfait certes, mais n'espérez pas forcément mieux en dehors de l'union européenne. Et attention au *Sovereign Washing* ! La portée de la loi FISA n'invite pas à utiliser du code américain… Mais l'aspect juridique n'est pas le seul point important. Une attention toute particulière doit être portée sur l'infrastructure.

Souhaitez-vous un Engie et un EDF Russe ?

Un Orange Chinois ?

Ce n'est pas pour rien si ces questions vous semblent saugrenues.

Alors des infrastructures américaines, qu'en penser ?

C'est la pleine indépendance de la France, la maîtrise de nos coûts et la sauvegarde de nos compétences qui sont en jeu. En plus d'être un captateur de valeur ajoutée redoutable. Et tant mieux pour les clouders français si SecNumCloud est la norme la plus exigeante en Europe. L'exigence en argument commercial. Et donc oui, utiliser des solutions et des infrastructures françaises est plus sûr !

Les solutions françaises sont concurrentielles

Peut-être le critère le plus subjectif, sachant que tout le monde n'affiche pas ses prix sur Internet. Mais à de rares exceptions, quand les prix sont publics, ils sont très souvent inférieurs à la concurrence. Et pas qu'un peu parfois ! Et c'est sans compter sur des *egrees fees* (coût de sortie des données si vous préférez) plus bas voire inexistants. Mais cela ne concerne pas que le coût.

Concernant la richesse fonctionnelle, peut-être que parfois elles sont "en dessous", mais clairement elles contiennent les fonctionnalités qui sont réellement nécessaires. Et mon expérience voyant très souvent un CRM utilisé comme un fichier Excel évolué, cela laisse de la marge…

Les solutions françaises couvrent beaucoup de types de technologies

Ma grande surprise fut de découvrir le spectre très large de solutions existantes. SI RH, CRM, ERP, Fonctions finances, Facturation, etc… En gros la majorité des types de logiciels que l'on retrouve dans n'importe quel SI existe en France. Et le nombre de solutions spécifiques à un métier est aussi très large. Il n'est pas illusoire de penser qu'entre solutions françaises et open source, on puisse monter tout un SI.

Autre surprise, le nombre de solutions de cybersécurité française. N'étant pas de ce monde je ne saurais juger de la complétude de l'offre, mais le spectre est clairement large. Et la communauté est très sympathique ! Une raison de plus d'espérer dans notre souveraineté numérique.

Les solutions françaises paient leurs impôts en France

Ai-je vraiment le besoin d'étayer ? Pour être honnête, cette assertion est toutefois difficile à vérifier à 100%. Mais les solutions extra-européennes qui ne paient pas ou trop peu d'impôts en France existent, elles, bel et bien…

Les solutions françaises sont plus « proches »

Cela peut couler de source, mais figurez-vous que ça aide si on souhaite avoir un support en Français ! Et cette proximité, par son existence même, permet de garantir une chaîne industrielle de l'IT présente en France. Favorisant ainsi le fait que la France reste à la page sur ces sujets. Et donc nous tous.

Autre constat, la French Tech est présente sur tout le territoire français. En effet, la R&D n'a pas besoin d'être à Paris, et le modèle des startups parisiennes n'est pas le seul modèle !

Les solutions françaises savent faire plus avec moins

Une de mes grosses surprises. Très régulièrement, je me suis prêté à l'exercice de la comparaison Chiffre d'affaires/Nombre d'employés. Entre entreprises françaises et non françaises d'un même secteur. Et j'ai pu voir qu'un ratio de 3 est très courant. Pour des entreprises parfaitement concurrentielles. Aucune honte à avoir je pense.

Un pessimisme déconnecté de la réalité ?

Alors amis, collègues, confrères, clients travaillant dans les DSI, n'hésitez pas à aller chercher des sociétés françaises pour vos appels d'offres. Cela devrait même être un must-have. Car vous risquez aussi d'être agréablement surpris !

J'ai pu prendre contact avec plein d'entreprises, souvent très heureuses d'être mises en lumière. Car elles font le travail tout en subissant une visibilité qui n'est pas à la hauteur de leurs qualités. Et arrêtons le misérabilisme et le négativisme ! Qui croyait en Airbus ? En Ariane ? A leurs débuts peu de personnes. Alors que nous avons déjà un certain nombre d'Airbus du numérique devant nos yeux.

Thomas JARDINET

“Le pessimisme est affaire d’humeur, l’optimisme est affaire de volonté” – Blaise Pascal